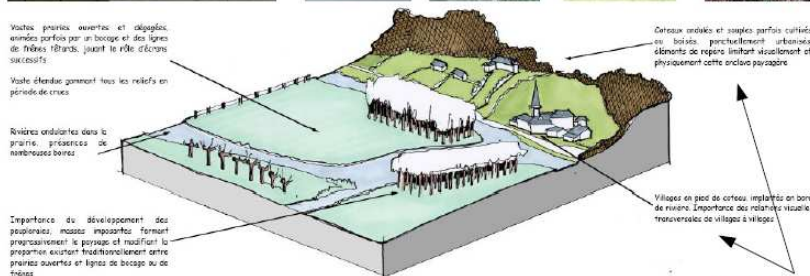
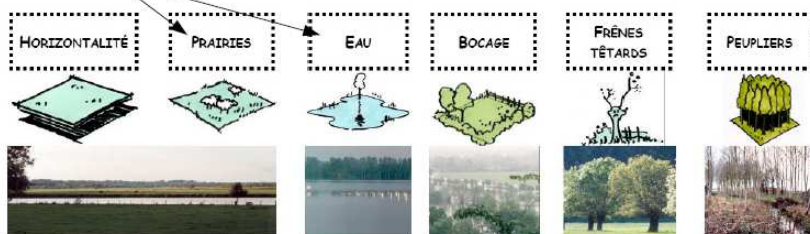


***Les Eco-paysages du Parc Naturel
Régional des Ballons des Vosges....
Et d'ailleurs.....***

Les mots du paysage et de l'écologie du paysage

Éléments de paysage



Vastes prairies ouvertes et dégelées, arrosées parfois par un bocage et des lignes de frênes têtards, jouant le rôle d'écrans successifs.

Vaste écartail: gommant tous les reliefs en période de crues.

Rivières ondulantes dans la prairie, présence de nombreuses bœufs.

Importance du développement des populations, masses importantes formant progressivement le paysage et modifiant la proportion existant traditionnellement entre prairies ouvertes et lignes de bocage ou de frênes.

Deuxes ordalis et saules parfois cultivés en bosquets particulièrement arborescents, éléments de repère limitant visuellement et physiquement cette enclave paysagère.

Villages en pied de coteaux implantés au bord de rivières. Importance des relations visuelles transversales de villages à villages.

→ **Caractérisation de l'unité paysagère**

Structures paysagères



Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Atlas des paysages de Maine et Loire

Écologie du paysage, trame verte et bleue et paysage: vocabulaire et définition

5 juillet 2011 - Rencontre du Groupe d'échange « Trame verte et bleue »

12

Source : Actes de la Rencontre du groupe d'échange « Trame verte et Bleue », Centre de ressources trame verte et bleue, juillet 2011.

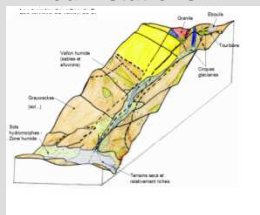
Certains services du Ministère de l'écologie explorent les relations entre la structure d'un paysage et la biodiversité, avec des outils proches de ceux développés dans le concept d'écopaysage.



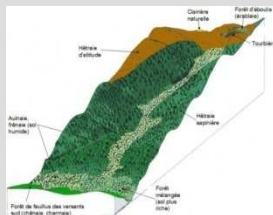
I. Les méthodes utilisées pour l'élaboration des 2 schémas

Hypothèse méthodologique n°1 : une gestion « raisonnable » d'un territoire rural par une communauté locale n'affaiblit pas forcément la biodiversité, bien au contraire

Aux temps géologiques, les « terroirs » ou « stations »



Il y a 5000 ans, les écosystèmes climaciques



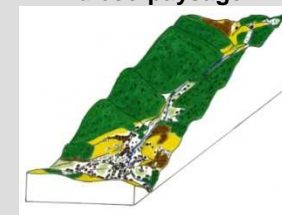
Vers 1900 : un écopaysage « paysan »



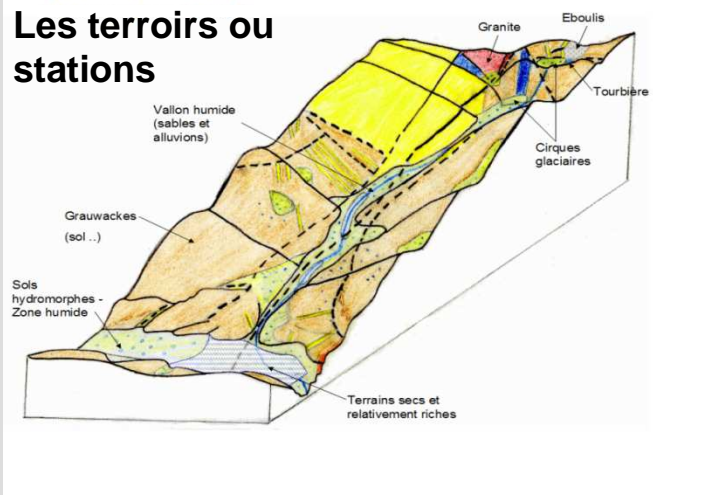
Vers 1990 : un paysage éclaté, sans respect des terroirs



Aujourd'hui, un projet d'éco-paysage



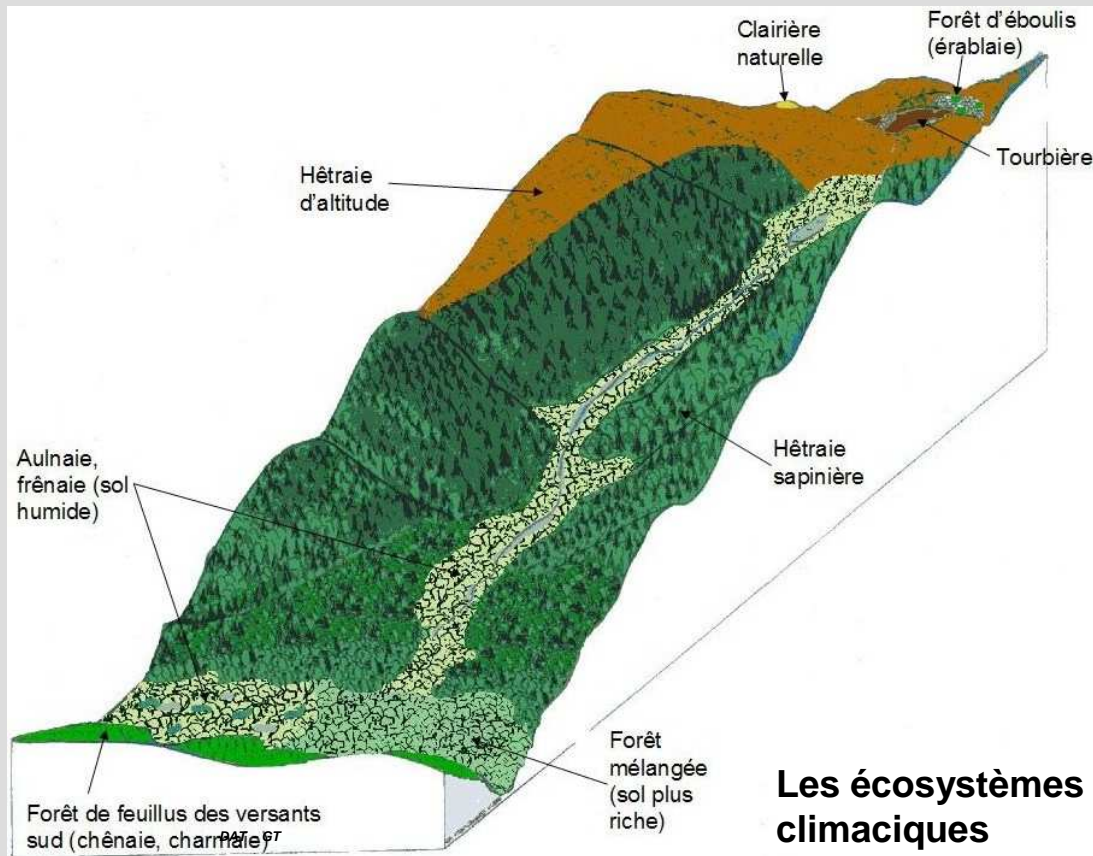
Les terroirs ou stations



Chaque territoire comporte 5 à 6 terroirs en fonction des sols, des microclimats, de l'exposition, ...

Sur chacun de ces terroirs se développe un écosystème particulier, adapté à ce terroir.

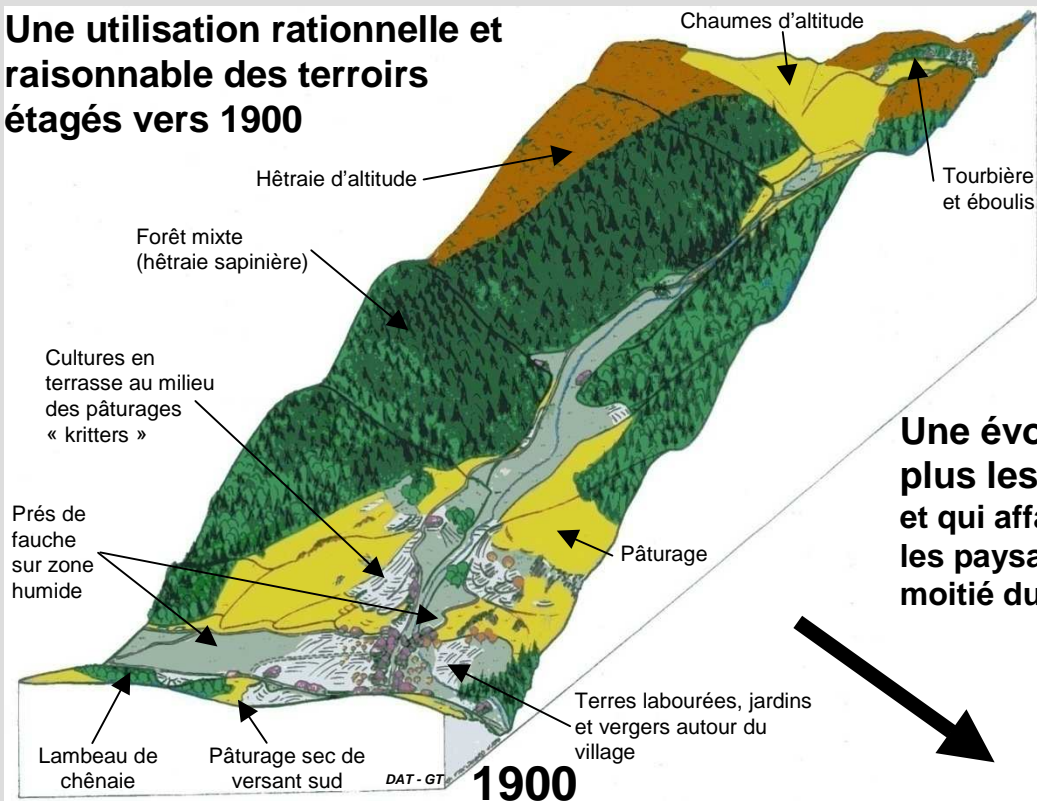
L'ensemble de ces écosystèmes particuliers forme un écosystème global, qui correspond à la formation la plus logique et naturelle possible.



Les écosystèmes climaciques



Une utilisation rationnelle et raisonnable des terroirs étagés vers 1900



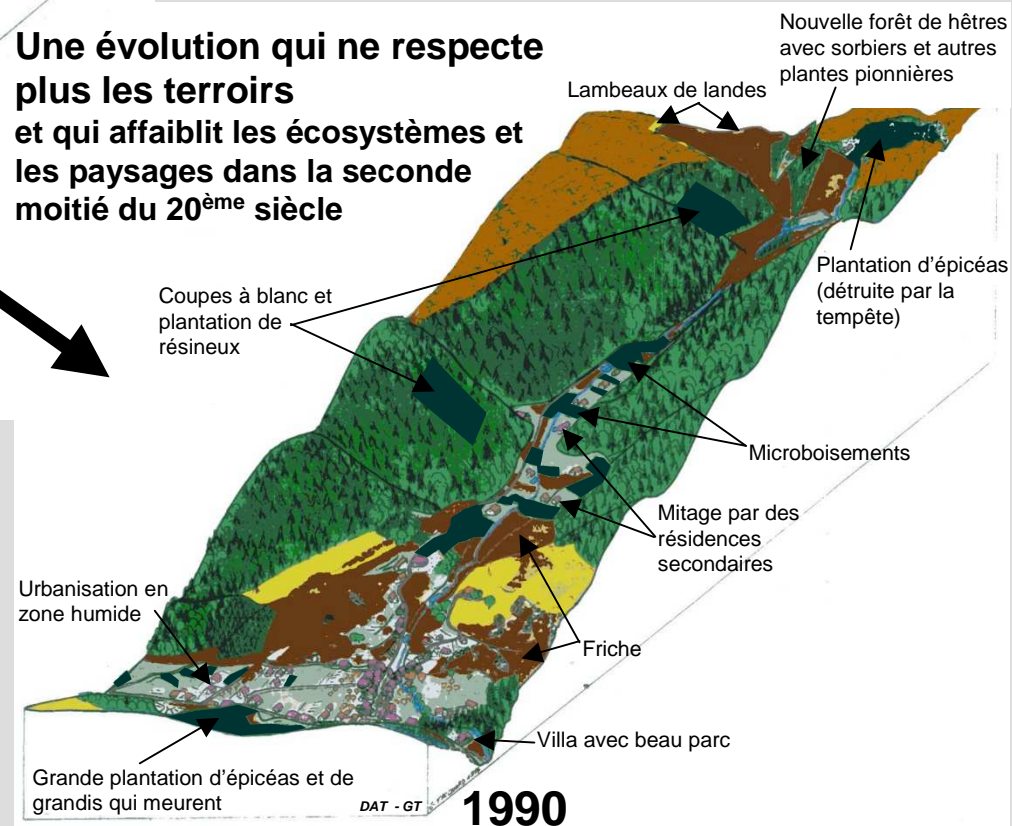
1900

L'homme met en valeur les différents terroirs, mais comme il ne dispose pas de grands moyens techniques, il est obligé de jouer les terroirs, d'être astucieux, de s'adapter. C'est pourquoi, le système agricole traditionnel va utiliser au mieux les terroirs préexistants.

Les zones inondables sont utilisées en pré de fauche, sur les premières terrasses se trouvent quelques cultures et les zones bâties, sur les premières pentes les pâturages collectifs, qui comportent des « kritters », petits champs cultivés en terrasse et concédés aux familles les plus pauvres du village. La forêt occupe les terrains plus pentus, enfin les chaumes sont mises en valeur pour le pâturage, parce que cette altitude est moins favorable à la forêt et beaucoup plus à l'herbe. Notons que le petit cirque glaciaire est également l'objet d'une mise en valeur agricole.

Ces différents terroirs exploités par les communautés locales créent de nouveaux milieux et donc enrichissent la biodiversité globale.

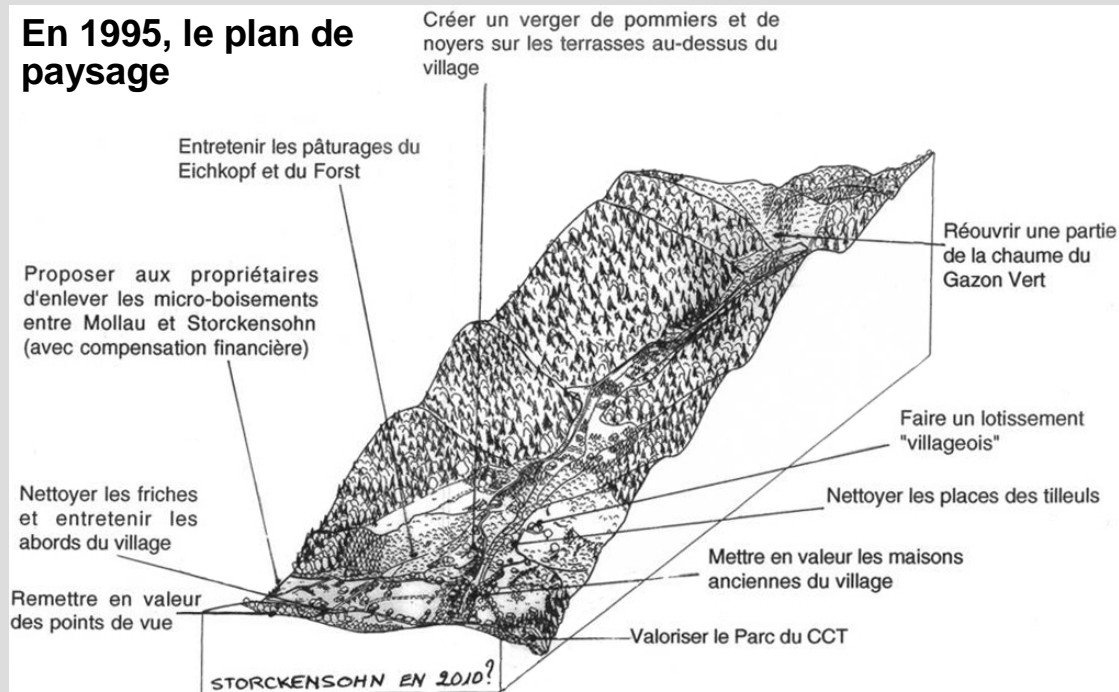
Une évolution qui ne respecte plus les terroirs et qui affaiblit les écosystèmes et les paysages dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle



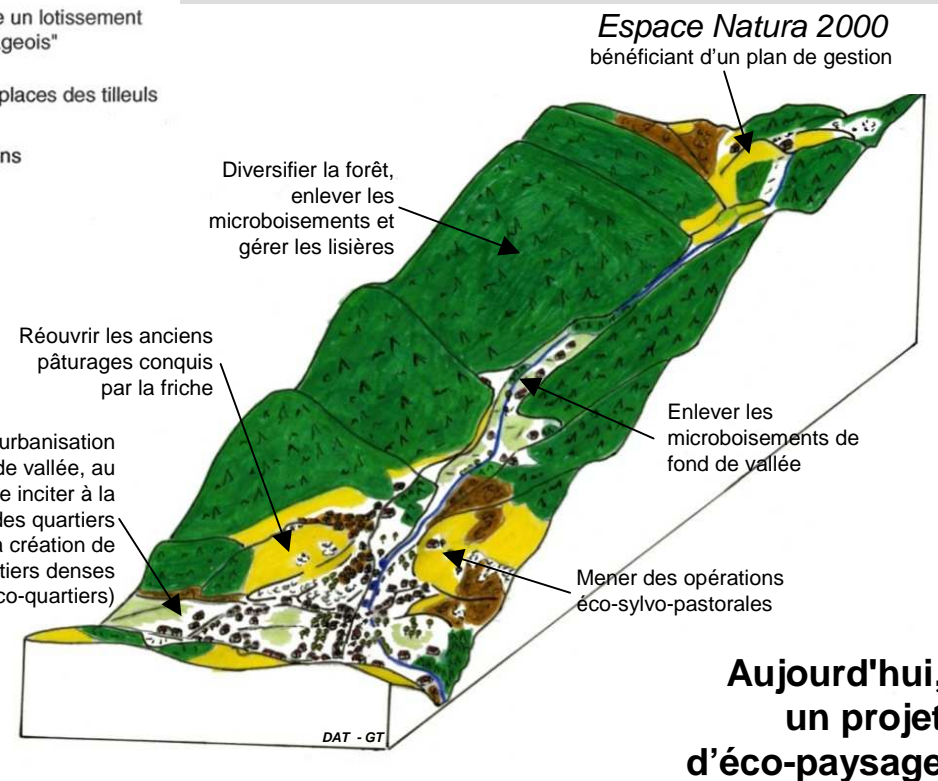
1990

L'abandon agricole fait disparaître certains biotopes et l'urbanisation des prairies de fond de vallée consomme un espace de qualité et crée une barrière pour la migration des espèces.

En 1995, le plan de paysage



Le plan de paysage a permis une prise de conscience des évolutions paysagères négatives. Les boisements finissaient par « étouffer » les habitants. Il a donc surtout servi à ouvrir les paysages, par des coupes à blanc, des réouvertures de point de vue, ... Il a également permis l'installation de nouveaux paysans. Le bilan est très positif sur ces aspects. En revanche, le plan de paysage n'a pas bien pris en compte la question de la biodiversité et s'est avéré être un échec en matière d'urbanisme, puisque l'urbanisation décousue de fond de vallée s'est poursuivie.

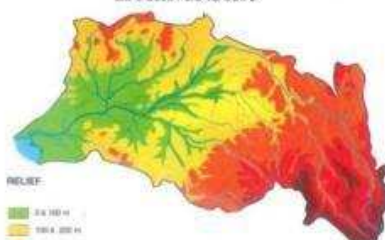


Le projet actuel propose d'aller plus loin et de mieux prendre en compte les terroirs, que ce soit dans la gestion forestière en privilégiant les essences les mieux adaptées à ceux-ci, en matière d'urbanisme en respectant les zones inondables, mais également par une gestion plus douce et plus respectueuse des cours d'eau.

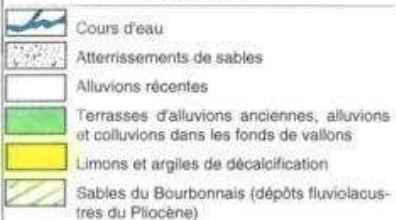
LE BEC D'ALLIER

a) La structuration des espaces par la géomorphologie et le réseau hydrographique

Le Bec d'Allier dans le contexte géomorphologique du Bassin de la Loire



Extrait de Rivières et vallées de France - LA LOIRE et PIVAL - croquis Géo Signal



DIREN BOURGOGNE - DIREN CENTRE - 1996
DAT CONSEILS 68470 STORCKENSOHN

La Loire : un grand fleuve d'intérêt européen

La Loire est le quatrième fleuve d'Europe et le premier de France par sa longueur (environ 1 000 km). Elle est le seul fleuve ayant conservé un caractère sauvage, non enroché ni endigué sur une importante partie de son cours.

Le maintien jusqu'à nos jours d'une certaine liberté de divagation du cours d'eau dans son lit majeur donne lieu à une grande variété de milieux naturels et à une grande diversité biologique. Une telle situation est devenue rare en Europe, de sorte que la Loire a été distinguée par l'Union Européenne, et bénéficie d'un programme Life, instrument financier pour en préserver la biodiversité.

L'Allier, frère jumeau de la Loire, qui suit un parcours similaire au travers du Massif Central jusqu'à sa jonction avec le fleuve (au Bec d'Allier), offre également une grande richesse de milieux.

Quelle est la spécificité des paysages de la Loire au niveau du Bec d'Allier ?

La Loire et l'Allier, nés respectivement à 1 408 m et 1 503 m d'altitude, traversent les vallées profondes qu'ils ont creusées dans les roches basaltiques et cristallines du Massif Central. Ce n'est qu'à partir de Roanne pour la Loire et des limagnes pour l'Allier, que leur plaine alluviale s'élargit et que leur pente s'adoucit.

Dans les environs du Bec d'Allier, la Loire et l'Allier entrent dans les premières couronnes sédimentaires du Bassin Parisien. Leur paysage se modifie en conséquence, les cours d'eau longent désormais les fronts de côtes des plateaux calcaires et un certain nombre de buttes témoins. Par ailleurs, d'importants atterrissements de sables sous forme de grèves ou d'îles accompagnent le ralentissement des cours d'eau.

À noter que c'est à partir de sa confluence avec son principal affluent l'Allier, que la Loire se gonfle pour devenir un grand fleuve. La côte de Marzy offre un panorama remarquable vers cette confluence, vers les milieux naturels des cours d'eau, îles, grèves, ripisylves, ... ainsi que vers les milieux humanisés des villages de marinières, pont-canal, grands domaines agricoles, château d'Apremont dans le lointain, ...

La géomorphologie du secteur du Bec d'Allier se structure en cinq grands ensembles paysagers :

Le secteur du Bec d'Allier occupe une situation particulière à la limite des deux grands blocs constitués du Bassin Parisien, le bloc armoricain à l'Ouest et le bloc bourguignon à l'Est. Cette zone de fragilité (riche en failles de direction méridienne) a joué à plusieurs reprises au cours de l'histoire géologique ; elle explique la variété et la puissance des différentes strates rocheuses dans ce secteur, ainsi que la présence du bassin d'effondrement de la Loire, prolongé en amont par le bassin d'effondrement de l'Aubois et de l'Allier. C'est probablement la présence d'une faille de direction E/O au Sud de Nevers et de Marzy, qui explique également l'orientation prise par la Loire à ce niveau là.

Les plaines alluviales de la Loire et de l'Allier structurent fortement le paysage

Elles offrent un paysage particulièrement riche résultant de la divagation des cours d'eau : lit mineur de grande envergure, bordé de bancs de sables et parsemé d'îles en tresses, méandres, chenaux multiples, bras morts, gours, ruisseaux tels que le ruisseau de la Vieille Loire qui se transforme en ruisseau de la Bouëlle, etc... Le lit mineur, façonné par la dynamique fluviale, présente un étagement de terrasses d'alluvions dont les plus anciennes sont les plus hautes, ainsi qu'une variété de micro-reliefs (bombement médiant et dépression latérale par exemple, berges à pentes douces ou berges sapées, surélévation au niveau d'un affleurement du socle calcaire) qui dans ce milieu inondable jouent un rôle considérable pour l'implantation des communautés végétales et animales, ainsi que pour l'implantation ultérieure des communautés humaines.

Le plateau de Nevers et Marzy, en rive droite de la Loire

Le calcaire dur cristallin du Bajocien, la pierre de Marzy, pose une barrière compacte que contourne la Loire lors de sa confluence avec l'Allier et offre un promontoire de vision exceptionnelle. La présence d'une faille et d'un petit bassin d'effondrement séparent cette côte de la puissante assise des calcaires et marnes du Callovien et de l'Oxfordien sur lesquels s'étend maintenant la ville de Nevers. Ces calcaires comportent plus loin des oolithes ferrugineuses, qui ont été exploitées à Fourchambault, Garchisy, Gemigny, ...

Le plateau d'Apremont et de Cuffy, en rive gauche de la Loire et de l'Allier

La "pierre de Marzy", calcaire compact, se rencontre à nouveau sur la côte de Cuffy, qui apparaît de ce fait bien dessinée. Elle se prolonge au sud par un calcaire Bathonien, la pierre d'Apremont. Il s'agit d'un calcaire argileux gris clair à jaune, non gélif, qui a été fort apprécié pour des constructions monumentales telles que le château de Chambord, la cathédrale d'Orléans, l'église St-Solenne de Blois par exemple (et cela d'autant plus que les carrières jouxtaient l'Allier, ce qui facilitait le transport des pierres). Ces calcaires sont également riches en oolithes ferrugineuses, exploitées notamment dans la vallée de l'Aubois. Le socle de marnes et de calcaires est recouvert par les sables du Bourbonnais, dépôts fluviatiles anciens de sables, d'argiles et de galets, qui parsèment le fossé d'effondrement de la Loire. Ces sols peu fertiles sont consacrés aujourd'hui encore à l'exploitation du bois.

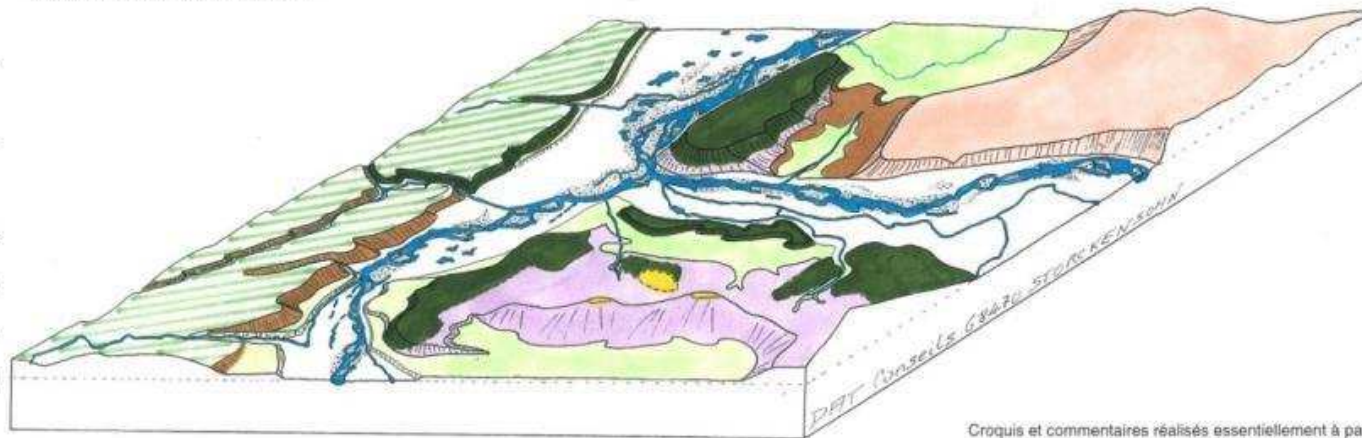
Les collines liasiques entre Loire et Allier

Elles sont formées de marnes et argiles liasiques, aux formes molles, qui donnent lieu à des sols riches propices à l'agriculture. Cet ensemble de paysages s'ordonne autour d'une crête d'orientation Est/Ouest, de Thè à Aglan, à partir de laquelle les vallées de la Loire et de l'Allier se perçoivent dans le lointain.

Des coteaux en bordure de plateau qui délimitent la plaine alluviale

Bien que sur un plan géologique, les coteaux peuvent être assimilés aux plateaux calcaires qu'ils délimitent, ils s'en distinguent par leur morphologie. Aussi, les coteaux les plus abrupts, les mieux dessinés, seront distingués dès à présent, à savoir : la côte de Nevers et de Marzy, orientée au Sud et qui surplombe directement la Loire ; ainsi que les côtes de Cuffy et d'Apremont, orientées à l'Est, qui ont accueilli les bourgs centres des villages de ce secteur et cela d'autant plus qu'ils ont joué et jouent encore un rôle spécifique par rapport à l'implantation humaine et par rapport à leur intérêt pour les paysages.

La colonisation végétale et animale, mais également la colonisation humaine, se sont inscrites dans les grandes structures du paysage ainsi délimitées par la géomorphologie.



Croquis et commentaires réalisés essentiellement à partir de la carte géologique au 1/50 000ème du BRGM

b) L'évolution de l'occupation du sol entre 1903 et 1950 et les paysages conséquents

Les paysages ruraux à la fin du XIX^{ème} siècle sont marqués par un habitat dispersé, par le semi-bocage à larges mailles qui correspond à de grandes propriétés agricoles, par de nombreux alignements d'arbres qui soulignent le tracé des voies de circulation majeures et des canaux ; ils s'organisent selon les 5 grandes structures paysagères mises en évidence lors de l'analyse géomorphologique :

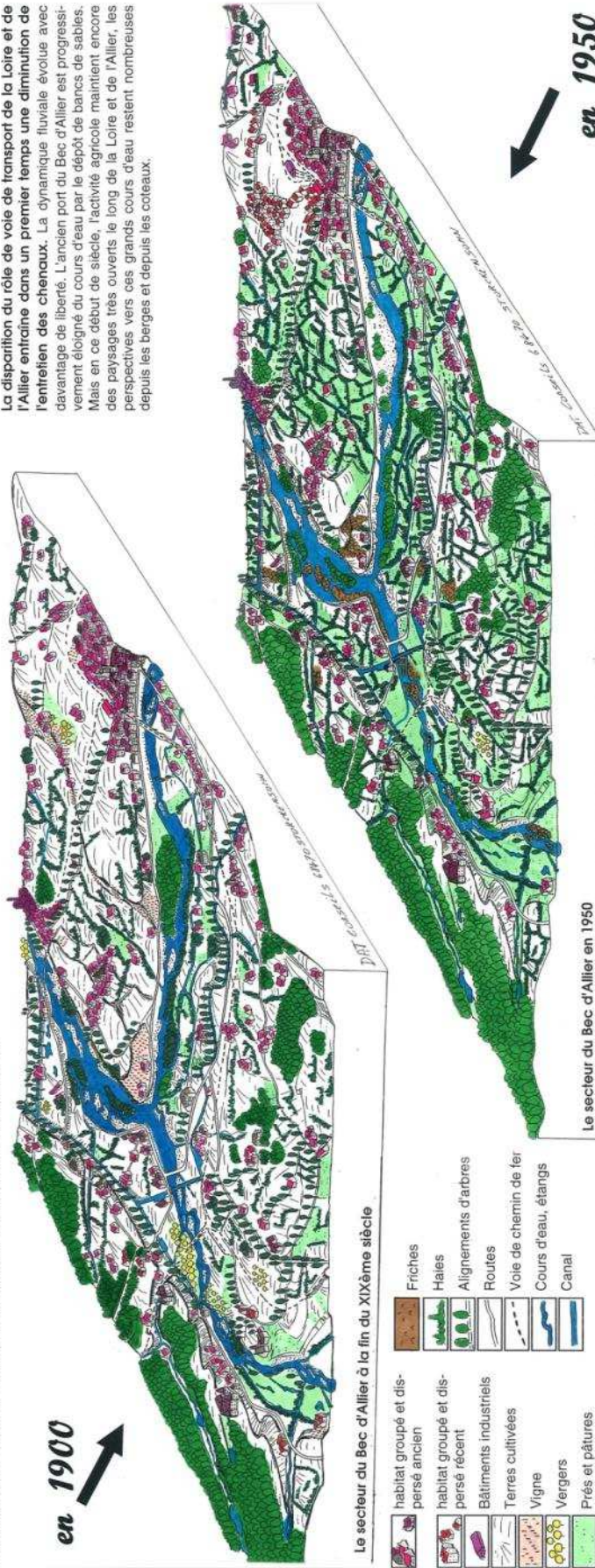
- la plaine alluviale et notamment les berges de la Loire et de l'Allier, même si elles ne connaissent plus une activité aussi intense que par le passé depuis la construction de la voie ferrée à la fin du XIX^{ème} siècle et depuis l'ouverture du Canal Latéral à la Loire en 1838, restent néanmoins très humanisées ; la culture céréalière est très développée même sur les terrains humides drainés ou cultivés en plantations ; vergers et prés de fauche peuvent également y être observés ; la pêche de l'Aloëse, du Saumon, de l'Anguille, etc... est encore active au début du siècle ; la Loire et l'Allier servent abondamment aux besoins domestiques, pour le travail des lavandières ; fossier est encore largement utilisé, ... On peut y noter la présence d'un intéressant patrimoine bâti, qu'il s'agisse du hameau de maronniers du Bec d'Allier, des maisons fortes moyen-âgeuses de Méauce ou du Marais, de fermes isolées, etc...

- les coteaux ont accueilli les bourgs centres sur la rive berrichonne ainsi qu'un certain nombre de châteaux (châteaux d'Aprémont, de Presles, du Veullin) ; en rive droite de la Loire, ils comportent un vignoble dont quelques parcelles se sont maintenues jusqu'au début du XX^{ème} siècle ; de manière générale, les coteaux sur-

plombant la Loire et l'Allier sont très largement cultivés et seule une faible pression urbaine s'observe à proximité de Nevers ; on peut souligner l'histoire originale du bourg centre d'Aprémont, intégralement racheté et rénové par la famille Schneider à la fin du XIX^{ème} siècle, dominant lieu ainsi à un patrimoine pittoresque ;

- le plateau de Nevers et de Marzy en rive droite de la Loire est dominé par la culture céréalière, et offre, comme dans l'ensemble de ce secteur, un paysage de semi-bocage à grandes mailles, plus développé dans les zones humides (certaines mailles bocagères proviennent en effet de la pousse d'arbres le long des canaux de drainage) ; dès cette époque, les villes et villages à l'origine du déploiement urbain dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle sont en place ; Nevers, Marzy ainsi que Fourchambault, commune née du développement de la métallurgie locale en 1856 ;
- les collines d'entre Loire et Allier, aux terrains liasiques propices à la céréalicul-ture, offrent un paysage agricole souvent organisé autour de grandes demeures, d'origine nobiliaire ou créées au XIX^{ème} siècle ; les paysages sont rythmés par les nombreux alignements d'arbres le long des routes et par les haies bocagères ;

- en rive gauche de l'Allier et de la Loire, la structure des paysages prend une orientation N/S, les terrains agricoles s'étendant entre les vastes chênâtes des forêts d'Aprémont, bois de Ribaudières et bois de Lieu qui ont été maintenus sur les sables du Bourbonnais, tandis que les terres cultivées parsemées de fermes isolées sont situées en bordure orientale du plateau, à proximité des terroirs de la plaine alluviale.



Durant la première moitié du XX^{ème} siècle, le paysage rural dans le secteur du Bec d'Allier s'est profondément transformé sous la pression du développement de l'élevage. Le Nivernais, et en particulier le pays d'entre Loire et Allier, a été à la pointe des progrès réalisés dans l'amélioration de la race charolaise et est un exportateur de reproducteurs de grande qualité (Nevers est le siège du Herd-book charolais depuis 1919). Les prairies et le bocage (dont la maille se resserre et se reforme) se développent abondamment durant cette période, particulièrement dans les plaines alluviales humides, et dans une moindre mesure sur les plateaux environnants. La thèse de J-B Charrier, disponible à la bibliothèque de Nevers, est riche d'informations concernant l'évolution des modes d'exploitation et des paysages conséquents et apporte quelques éléments de réponse à la forme bocagère actuelle. Par ailleurs, on peut noter que les vergers ont disparu de la plaine alluviale et que les parcelles de vignes sont abandonnées sur les coteaux où elles font place à la triche.

Dès les années 1950, une pression urbaine s'observe en rive droite de la Loire, en périphérie de Nevers et de Fourchambault, et en particulier vers Vauzelles. Mais dans l'ensemble, la structure urbaine des villages évolue peu.

La disparition du rôle de voie de transport de la Loire et de l'Allier entraîne dans un premier temps une diminution de l'entretien des chenaux. La dynamique fluviale évolue avec davantage de liberté. L'ancien port du Bec d'Allier est progressivement éloigné du cours d'eau par le dépôt de bancs de sables. Mais en ce début de siècle, l'activité agricole maintient encore des paysages très ouverts le long de la Loire et de l'Allier, les perspectives vers ces grands cours d'eau restent nombreuses depuis les berges et depuis les coteaux.

a) Les paysages récents et pressions de développement

es évolutions depuis les années 1950 ont marqué les paysages dans le secteur du Bec d'Allier :

pressions urbaines

Les pressions urbaines ont transformé les paysages en rive droite de la Loire : pressions périurbaines autour de Nevers et de Fourchambault, qui se rejoignent le long de la D40 par l'intermédiaire d'une importante zone commerciale, tandis que l'agglomération de Nevers s'étend vers le Nord le long de la N7. Ces pressions périurbaines "débordent" sur la rive gauche de la Loire à partir des ponts de Nevers et de Fourchambault/Cours-lès-Barres, donnant naissance à un urbanisme peu structuré qui s'étend le long des voies routières (D40 à Fourchambault, N7 et D996 au Sud de Nevers).

Les pressions urbaines s'exercent également sous forme de zones d'habitat périurbain le long des coteaux, particulièrement des coteaux orientés au Sud-Est et le prolongement de Nevers et de Marzy. Ces extensions urbaines sont directement liées à la plaine alluviale et sont très perceptibles dans le paysage. Des pressions plus diffuses s'exercent sur le coteau de Cully plus à l'Est, le long de la Loire et de l'Allier, mais qui longe le canal latéral à la Loire.

Ailleurs, les pressions sont faibles et ponctuelles, une tendance à l'abandon de certains bâtiments agricoles ou anciennes maisons fortes est perceptible dans le paysage, ce qui est préjudiciable pour la qualité du patrimoine rural.

Les pressions routières

Elles s'expriment de deux manières. D'une part par la coupe systématique des alignements d'arbres le long des routes. D'autre part par la création d'une voie de contournement de Nevers par le Nord et l'Est. Un projet plus lointain de voie de contournement par l'Ouest est envisagé, mais on peut se demander si, en raison du ralentissement de l'expansion urbaine de l'agglomération, ainsi que du caractère inondable de la plaine alluviale au Sud de Nevers, le projet actuel de contournement par l'Est ne s'avère pas suffisant.

La déprise agricole

Elle s'exprime sur les secteurs en pente des coteaux, ainsi que dans les zones les plus humides de la plaine alluviale. Ainsi, d'axe de vie sociale et économique que majeurs, la Loire et l'Allier ainsi que leurs coteaux proches deviennent en maints endroits des secteurs d'abandon, dans lesquels les perspectives remarquables, qui existaient durant les siècles derniers du fait de l'importante ouverture.

ture des paysages par l'activité agricole, tendent à disparaître. En effet, le vignoble sur les côtes de Nevers et de Marzy est abandonné depuis la première guerre mondiale. Il est actuellement soit envahi de friches, soit détruit. De même, les vergers encore présents sur les berges de la Loire et de l'Allier au début de notre siècle, ainsi qu'un certain nombre de prés retournés à leur état naturel en passant par divers stades herbacés puis arbustifs.

L'abandon de la navigation sur les cours d'eau

Les cours d'eau, qui ne sont plus guère entretenus (chenaux non curés, berges non enlées, berges non traitées, ...), retournent à une dynamique plus libre qui fait de la Loire et de l'Allier aujourd'hui des axes de grand intérêt pour les milieux naturels et pour l'observation scientifique.

Les pressions à l'intensification agricole

Les pressions à l'intensification agricole s'exercent surtout dans le pays de la Loire et Allier, dont le socle géologique produit des terroirs propices à l'agriculture. Elles s'exercent également dans la plaine alluviale Nord de Cours-lès-Barres, tandis que la plaine alluviale au Sud, et particulièrement à Apremont et à Fourchambault, est encore riche en prairies. Ainsi, malgré les pressions agricoles, certains terroirs conservent encore une diversité paysagère remarquable (chenaux, haies, vergers, champs, etc.).

Elles s'exercent également dans la plaine alluviale Nord de Cours-lès-Barres, tandis que la plaine alluviale au Sud, et particulièrement à Apremont et à Fourchambault, est encore riche en prairies. Ainsi, malgré les pressions agricoles, certains terroirs conservent encore une diversité paysagère remarquable (chenaux, haies, vergers, champs, etc.).

Les pressions à l'extraction de granulats

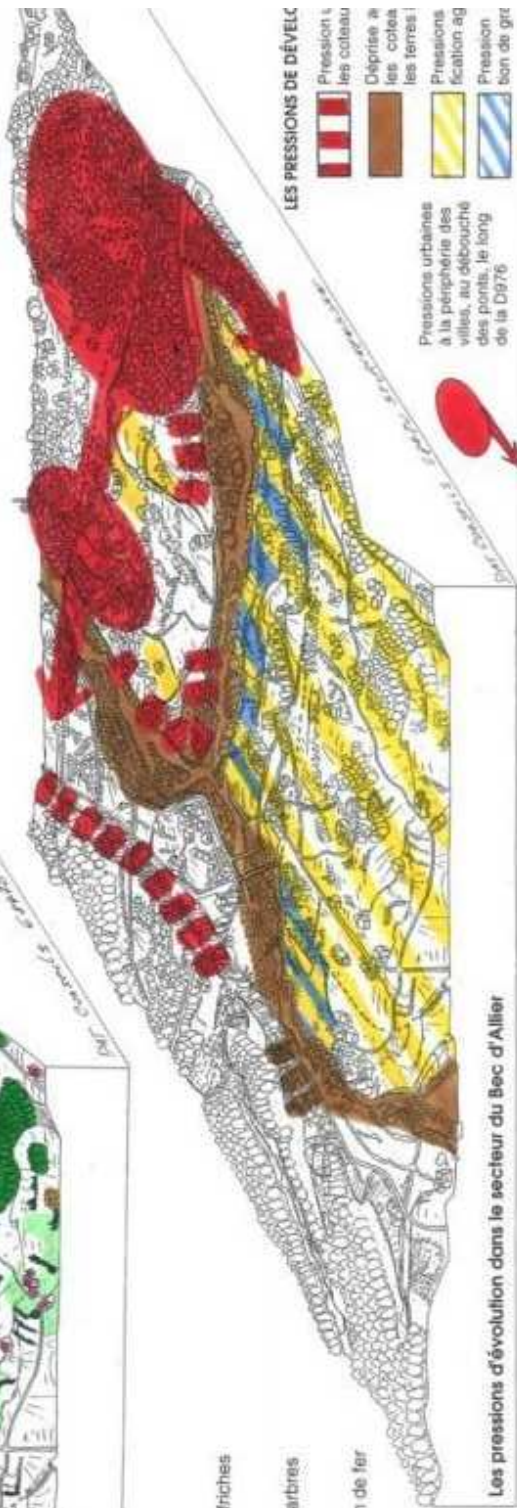
De nombreuses demandes d'extraction de granulats ont été déposées sur les gisements de Saincaize-Meauce, de Fourchambault et de Chailly. Mais elles n'ont pu aboutir pour différentes raisons techniques. Leur présence, qui marque le paysage, est un enjeu pour plusieurs dizaines de communes, serait préjudiciable à la valorisation des richesses historiques, agraires et paysagères.



Le secteur du Bec d'Allier en 1996

LES PAYSAGES EN 1996

- Habitat groupé ou dispersé ancien
- Habitat groupé ou dispersé récent
- Bâtiments industriels
- Terres cultivées
- Prés et pâtures
- Les vignes et les vergers ont disparu
- Extension des friches
- Haies
- Alignements d'arbres
- Routes
- Voie de chemin de fer
- Cours d'eau
- Etangs



LES PRESSIONS DE DÉVELOPPEMENT

- Pressions à l'extraction de granulats
- Déprise agricole
- Pressions agricoles
- Pressions à l'abandon de la navigation
- Pressions urbaines

Pressions urbaines à la périphérie des villes, au débouché des points, le long de la D976

Les pressions de développement dans le secteur du Bec d'Allier

Photos aériennes de 1993 et de carte IGN de 1983

Les grandes structures du paysage dans le secteur du Bec d'Allier et leur vocation dans l'aménagement global du secteur

Le plateau forestier en rive gauche de la Loire et de l'Allier (Aprémont, Cuffy, Cours-les-Barres), où les pressions urbaines sont relativement faibles

Ces paysages se structurent selon un axe Nord/Sud : de vastes chênâles au patrimoine spécifique (multiples étangs s'égrainant dans les vallons par exemple) s'étendent en effet sur les sables du Bourbonnais, tandis qu'une frange agricole et urbaine s'étire en limite du plateau le long de la Loire et de l'Allier.

Les espaces agricoles où dominent les prairies, particulièrement au Sud de la zone étudiée (Aprémont, Neuville-Barrois, voire Mornay-sur-Allier) et dans lesquels les pressions urbaines sont restées faibles, les hautes futaies de chênes parcourues de vallons aux multiples plans d'eau, peuvent constituer des espaces de découverte complémentaires au patrimoine majeur centré autour de la Loire et de l'Allier.

La plaine alluviale inondable, normalement inconstructible, qui possède un patrimoine naturel, historique, agraire et lié à la navigation, de première importance

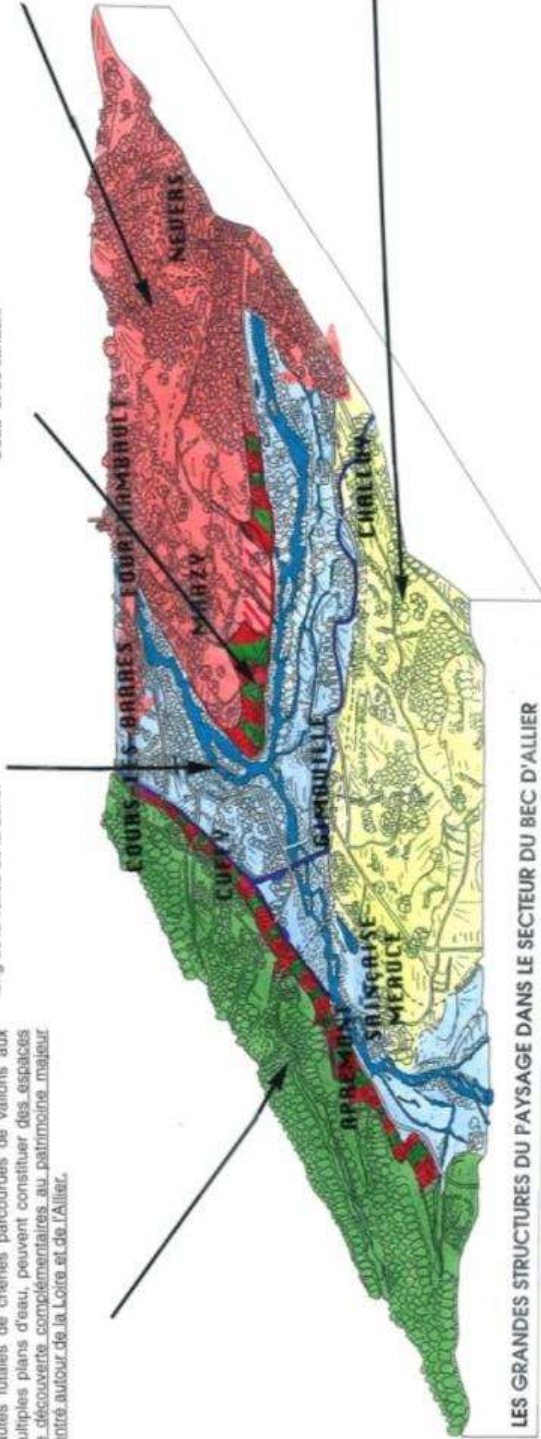
La plaine alluviale se compose d'un ensemble de paysages très riches sur le plan patrimonial (patrimoine naturel d'intérêt européen, patrimoine historique, agraire et lié à la navigation remarquable) ainsi que sur le plan visuel (perspectives d'intérêt majeur vers les milieux naturels et humanisés). Cette richesse est toutefois vulnérable face aux pressions urbaines (nouvelles implantations ou au contraire rénovations fantaisistes, voire abandon du patrimoine bâti) ou agricoles, face aux aménagements hydrauliques, face aux pressions d'extraction de granulats.

Il conviendrait de **préserv**er et de **mettre en valeur ces richesses, qui peuvent servir de support à un développement des activités de découverte et de loisirs à l'avenir**. Ainsi, les espaces situés au Sud et à l'Ouest de Nevers et de Marzy, comportant un fort aléa d'inondabilité, dont la vocation apparaît tournée vers le tourisme vert, sont à gérer dans un souci strictement patrimonial ; tandis que le développement urbain et économique trouverait davantage sa place vers le Nord et vers l'Est de l'agglomération, où passera prochainement la voie de contournement de Nevers, ainsi que la 2x2 voies en direction de l'A67 le long de la vallée de la Loire.

Les coteaux au dénivelé net, proches de la Loire, de l'Allier ou du canal, qui sont des milieux sensibles, riches en opportunités de valorisation de points de vue

Ces secteurs offrent potentiellement des perspectives remarquables vers les paysages de fleuves et de canaux. Orientés au Sud en rive droite de la Loire, ils sont soumis à de fortes pressions urbaines dans le prolongement de Nevers et de Marzy. Orientés à l'Est à Cuffy et à Cours-les-Barres, ils sont également soumis à des pressions urbaines, bien que plus faiblement. Lorsqu'ils ne sont pas urbanisés, ces espaces pentus sont délaissés de l'agriculture et tendent à s'enfricher.

Il conviendrait de **préserv**er et de **mettre en valeur pour la découverte les derniers coteaux encore naturels aux abords des cours d'eau et canaux**. La poursuite de leur urbanisation n'apparaît pas souhaitable, d'une part pour maintenir un environnement naturel aux perspectives fluviales lorsque cela est encore possible, d'autre part afin de mettre en valeur l'architecture rurale de caractère patrimonial qui la borde, et enfin de se réserver la possibilité d'une création de sentiers de découvertes sur des points hauts en surplomb des paysages de cours d'eau et de canaux.



LES GRANDES STRUCTURES DU PAYSAGE DANS LE SECTEUR DU BEC D'ALLIER

Le plateau de Nevers et de Marzy en rive droite de la Loire, marqué par une forte dynamique urbaine qui se prolonge en rive gauche par les ponts de Nevers et de Fourchambault/Cours-les-Barres

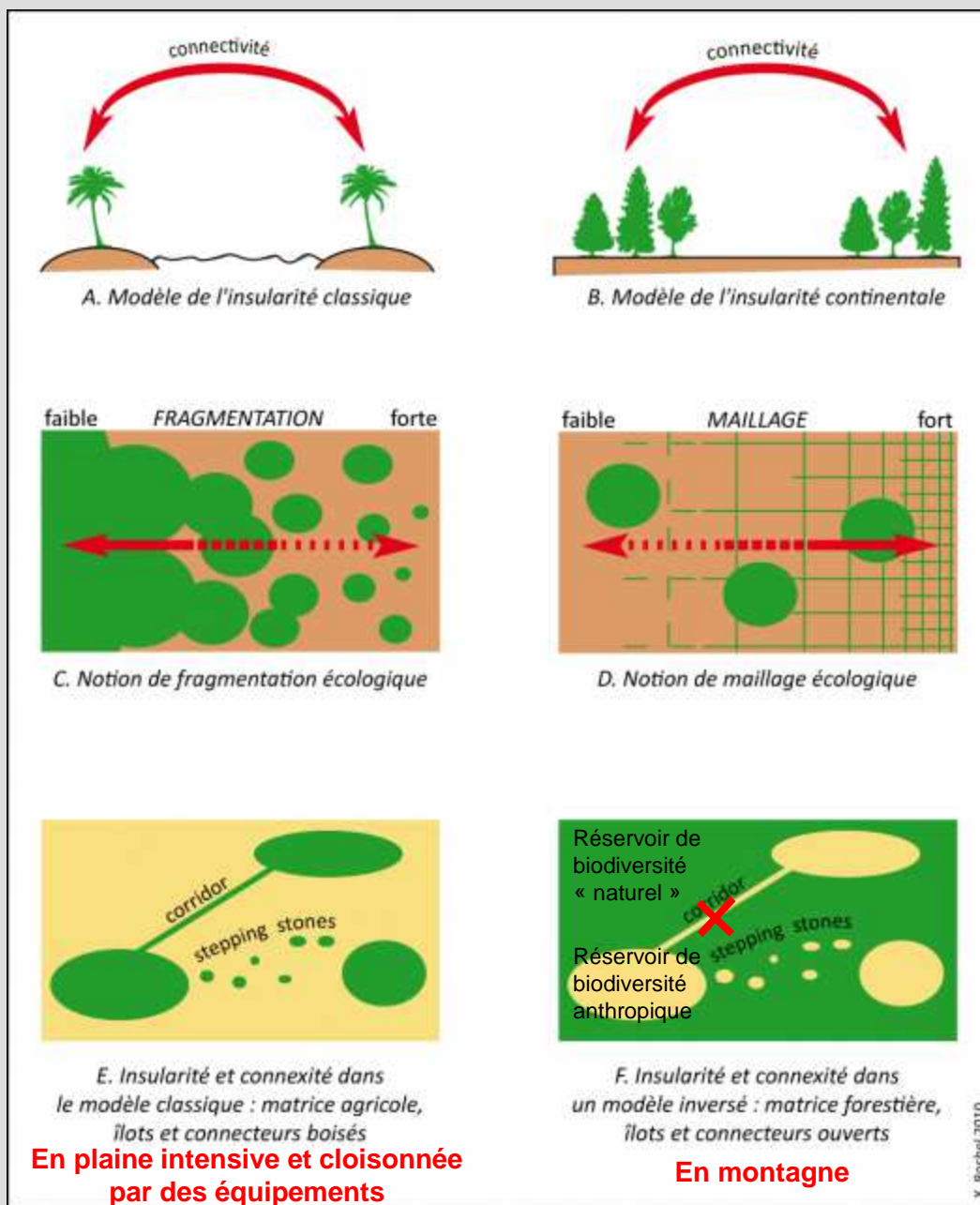
La rive droite de la Loire a de tout temps comporté les principaux centres urbains du secteur. Le vignoble y était prospère jusqu'au début du siècle. Actuellement, ce secteur est soumis à de fortes pressions urbaines, commerciales, industrielles et routières, qui tendent à s'étendre à la rive gauche au débouché des ponts de Nevers et de Fourchambault.

Il conviendrait de **gérer dans un souci de qualité du cadre de vie pour les habitants** (maintien d'une coupure verte entre Marzy et Nevers, favoriser un développement urbain structuré, ...) en prêtant une attention toute particulière aux secteurs offrant des perspectives vers la Loire (quelques perspectives sur le plateau de Marzy).

Les collines agricoles entre Loire et Allier, propices à l'agriculture

Il s'agit d'un secteur propice à l'agriculture, comportant quelques perspectives lointaines vers la plaine alluviale (entre Thié et Aglan notamment comme on le verra dans le chapitre II), dont la qualité des paysages ruraux (grands domaines agricoles et semi-bocage par exemple) tend à s'affaiblir sous la pression des nouvelles pratiques agricoles.

Il serait souhaitable que la gestion agricole préserve les richesses de ces paysages encore typiques de l'entre Loire et Allier, tout particulièrement dans les secteurs visuellement solidaires de la plaine alluviale et des coteaux environnants.



Source : Xavier Rochel, *Doit-on réhabiliter les milieux ouverts dans les massifs forestiers vosgiens ?*, Revue Géographique de l'Est, vol. 49 / 2-3 / 2009.

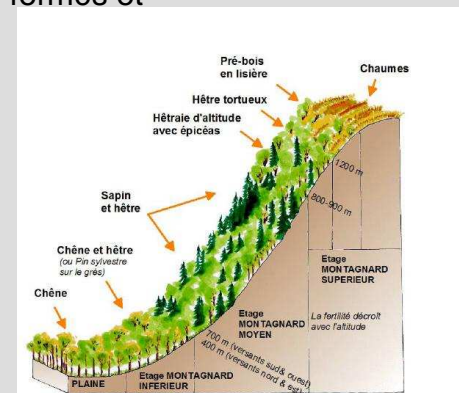
I. Les méthodes utilisées pour l'élaboration des 2 schémas

Hypothèse méthodologique n°2 : en montagne, ou en secteur de paysages riches (les PNR?) viser l'écologie globale plutôt que le maillage

Dans les hautes Vosges, les espaces ruraux et forestiers, gérés pour la plupart de façon extensive, sont presque tous des réservoirs de biodiversité. Les biotopes, très variés et souvent bien conservés, interagissent les uns avec les autres en fonction des saisons. Même les milieux appauvris (par exemple plantation mono spécifique de résineux) peuvent jouer un rôle positif. Les effets lisières, positifs, sont très fréquents. Les barrières à la migration des espèces sont peu nombreuses, sauf le long des routes principales en fond de vallée.

Le modèle classique, qui vise à préserver des réservoirs de biodiversité connectés par des corridors écologiques dans les zones écologiquement appauvries, est peu efficace pour agir en montagne.

C'est bien la préservation (et restauration) de ces biotopes successivement fermés et ouverts, en partie créés par l'homme, qui permet l'existence d'un écosystème global riche, mais également de paysages chatoyants.



Source : François Bonneaud/Stéphane Bertin, Plan de paysage, CCLHR, 2006.

Beaumat dans le Parc du Quercy

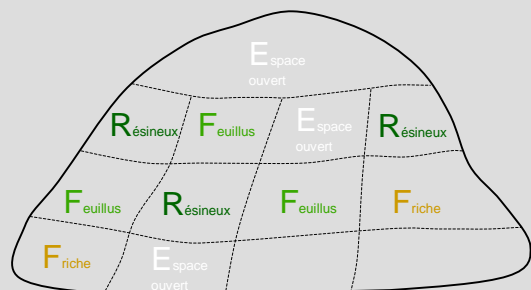


17/MAI/2014

Hypothèse méthodologique n°3 : l'optimisation de la biodiversité implique un respect des terroirs, la simple addition d'écosystèmes variés n'est pas suffisante

Dans la littérature internationale, une question importante est débattue actuellement : **à quoi correspond une biodiversité optimale ?**

Schéma de principe d'un discours fréquent actuel pour une plus grande biodiversité des espaces forestiers.



Les recommandations de gestion actuelles poussent vers une plus grande diversité des essences d'une parcelle à l'autre, mais sans tenir compte des terroirs, qu'elles ne respectent pas.

Si cette approche peut être acceptée dans un territoire rural plus classique, nous pensons qu'elle n'est pas acceptable / suffisante dans un PNR.

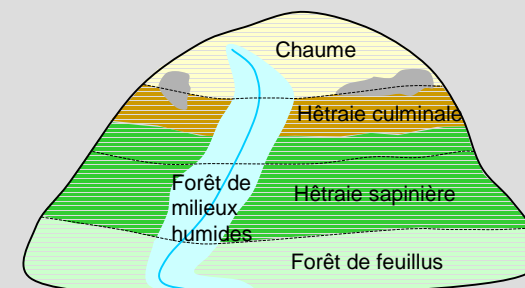
Illustration des recommandations actuelles de gestion pour une plus grande biodiversité des espaces forestiers.



L'alternance d'écosystèmes forestiers variés est effectivement plus riche qu'une gestion sylvicole monospécifique en futaie régulière, mais :

- ces écosystèmes ne sont pas toujours situés dans leur bonne station, ils ne sont donc pas toujours très productifs,
- ces écosystèmes correspondent à une perte de l'identité locale, puisqu'ils remplacent les essences climatiques,
- ces écosystèmes nuisent à la logique générale de fonctionnement du territoire et empêchent sa lisibilité paysagère.

Schéma de principe pour une optimisation de la biodiversité prenant en compte les terroirs (avec de fortes variations en fonction du relief, de la pédologie, de l'exposition, ...).

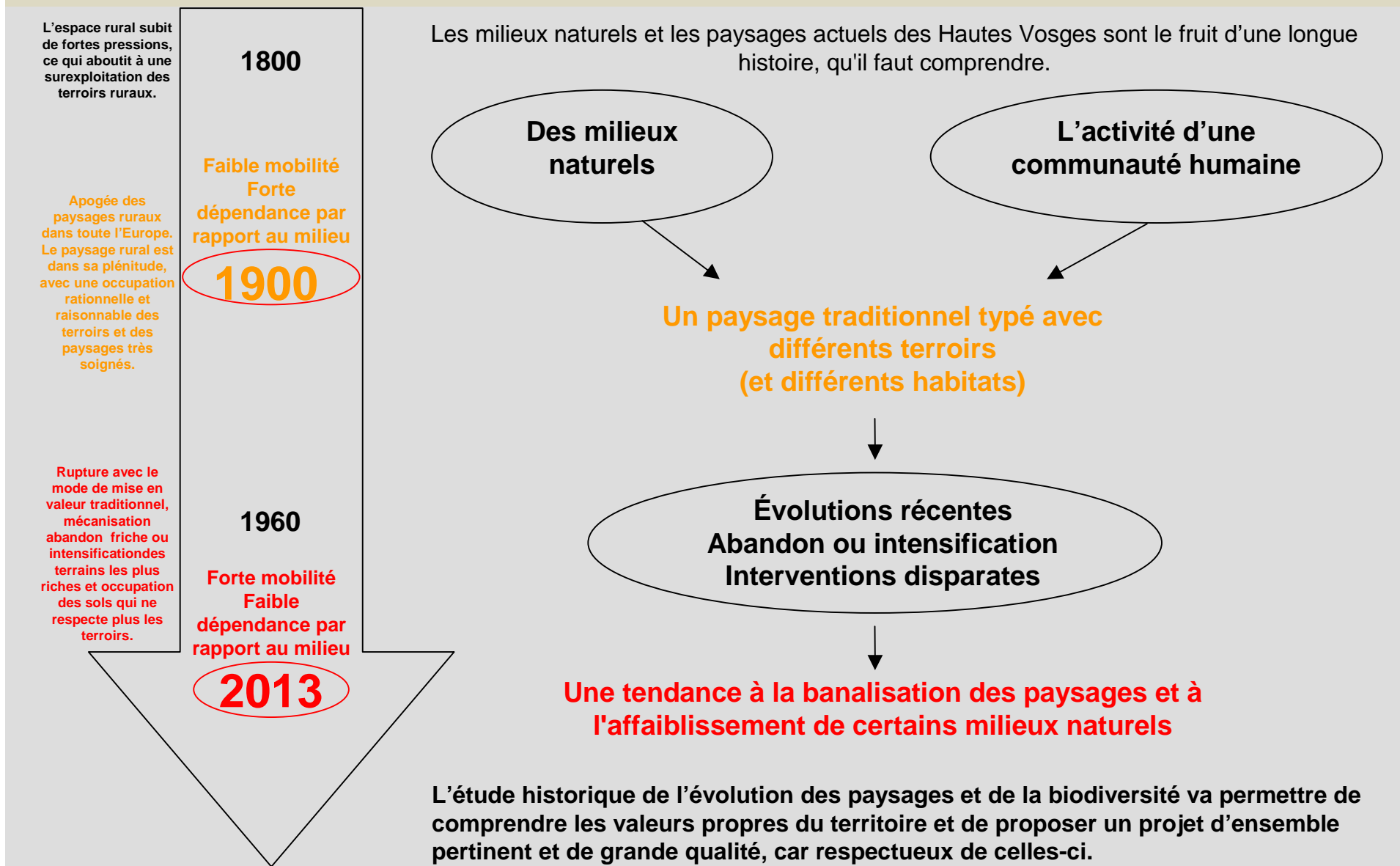


Les recommandations de gestion devraient promouvoir une gestion sylvicole au plus près des terroirs pour optimiser les écosystèmes et les paysages.

NB : Il ne s'agit pas d'appliquer cette méthode de façon stricte, bien sûr des exceptions sont possibles.

Cette approche donne les grandes logiques à suivre pour une bonne gestion des espaces forestiers au sein du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Hypothèse méthodologique n°4 : l'étude historique de l'occupation du sol est une base de l'analyse des écopaysages et des projets qu'on va y développer



Hypothèse méthodologique n°5 : comment qualifier les richesses naturelles ?

Indicateurs de biodiversité

Certains auteurs distinguent la **biodiversité ordinaire**, la **biodiversité remarquable** et les **milieux simplifiés**.

Gosselin et al. (2009) :

La biodiversité remarquable concerne les espaces et espèces rares et/ou menacés, parfois objet de protections spécifiques (parcs nationaux, réserves, espèces protégées, etc.). En forêt, les espaces protégés correspondent le plus souvent à certains milieux limités, notamment les zones humides.

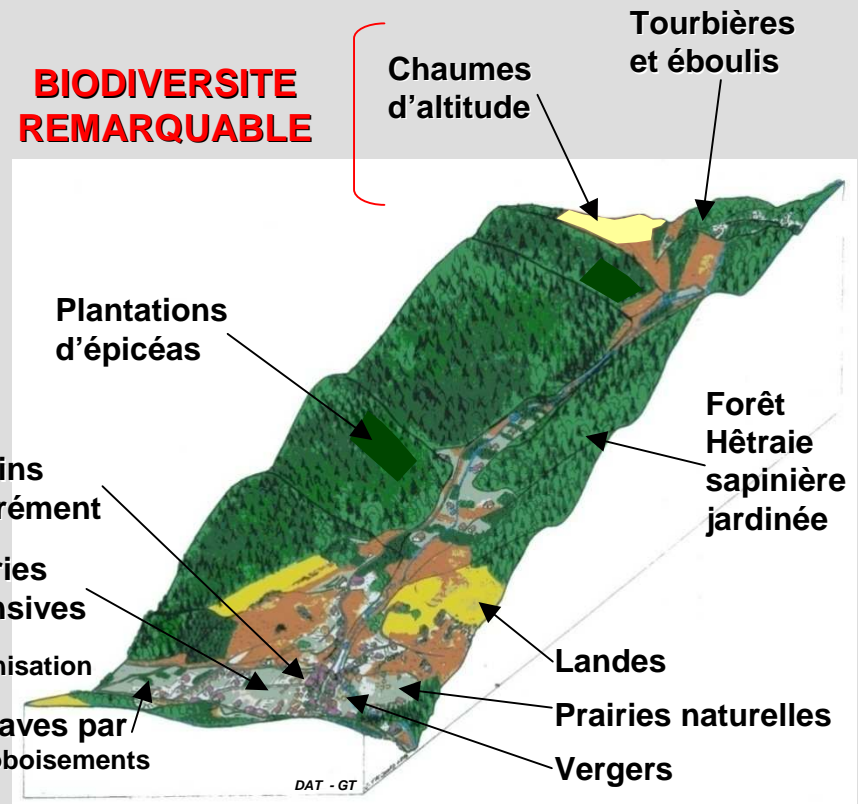
Utile pour la faune directement liée à ces formations (insectes saproxyliques et chauve-souris, batraciens, grands tétras), limitée sur le territoire, la protection de ces espaces a peu d'impact sur les autres espèces remarquables plus mobiles, spécifiques de la forêt, telles que les grands mammifères ou les oiseaux.

La biodiversité ordinaire de qualité est la biodiversité non remarquable. C'est une biodiversité courante qui concerne de grands espaces dans le Massif Vosgien et qui permet le fonctionnement global de l'écosystème : les grands espaces forestiers, les pâturages, etc.

Les milieux simplifiés, écologiquement peu riches, jouent néanmoins un rôle important dans le fonctionnement des écosystèmes, au sens des grands flux d'éléments (eau, carbone, minéraux) et au sens des interactions biotiques et biologiques. Ce sont par exemple les plantations monospécifiques, les espaces péri-villageois. Ces milieux devraient être restaurés.


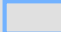
M
S
I
M
P
L
I
F
I
E
S

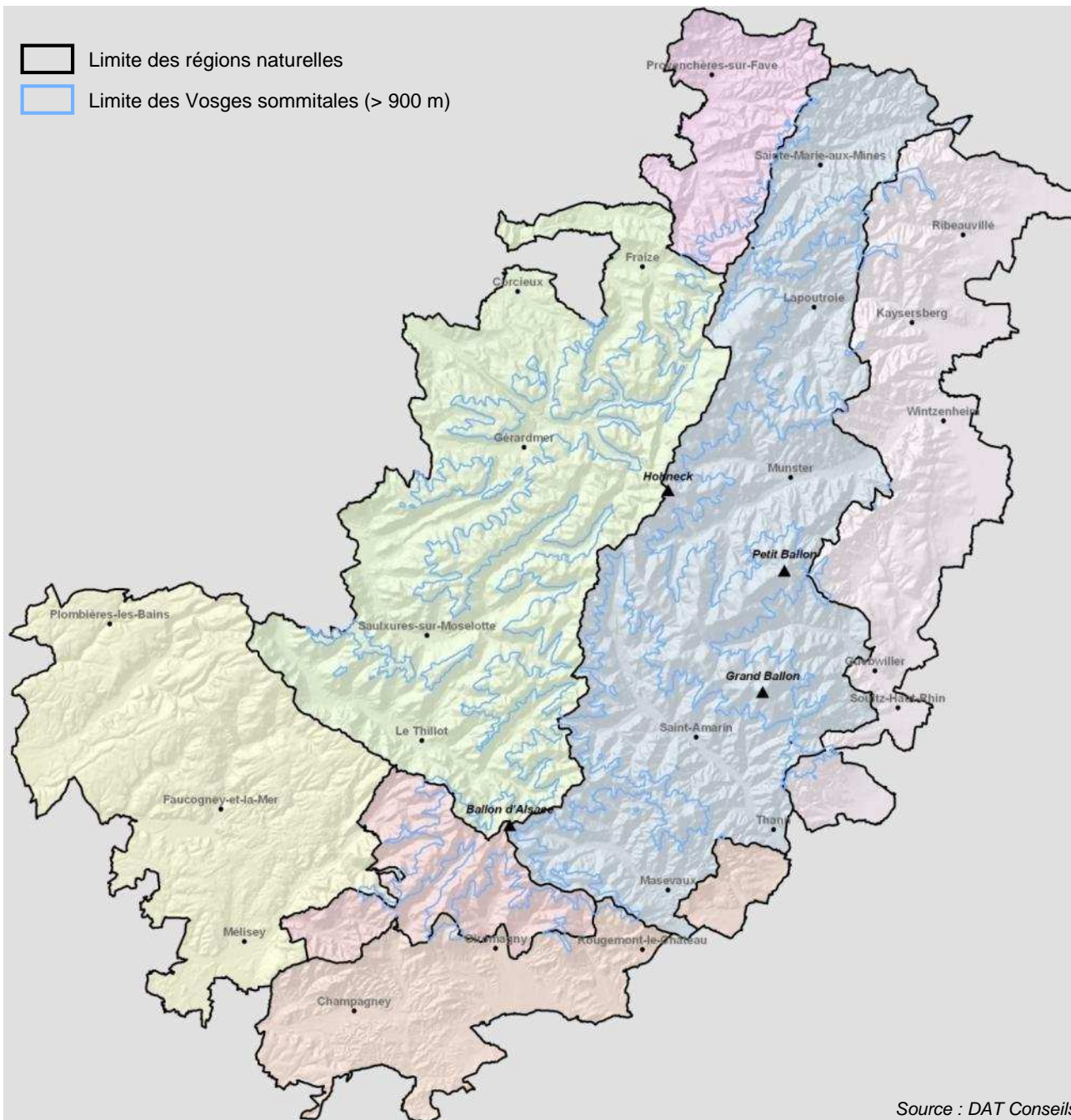
**BIODIVERSITE
REMARQUABLE**



**BIODIVERSITE
ORDINAIRE**

1. Formation des milieux naturels et des paysages des Hautes Vosges et leurs évolutions récentes

-  Limite des régions naturelles
-  Limite des Vosges sommitales (> 900 m)



L'histoire naturelle a fabriqué différentes régions naturelles

On peut distinguer 7 grands ensembles naturels homogènes (par la géomorphologie, le climat, la végétation, ...) à l'échelle du Massif. Bien sûr dans chaque région naturelle, on va trouver des écosystèmes complexes.

1. les Hautes Vosges d'Alsace et leurs vallées
2. les Hautes Vosges de Lorraine et leurs vallées
3. les Hautes Vosges de Franche-Comté
4. le bassin de Saint-Dié
5. le piémont sec
6. le piémont humide
7. le plateau des 1000 étangs et les vallées adjacentes

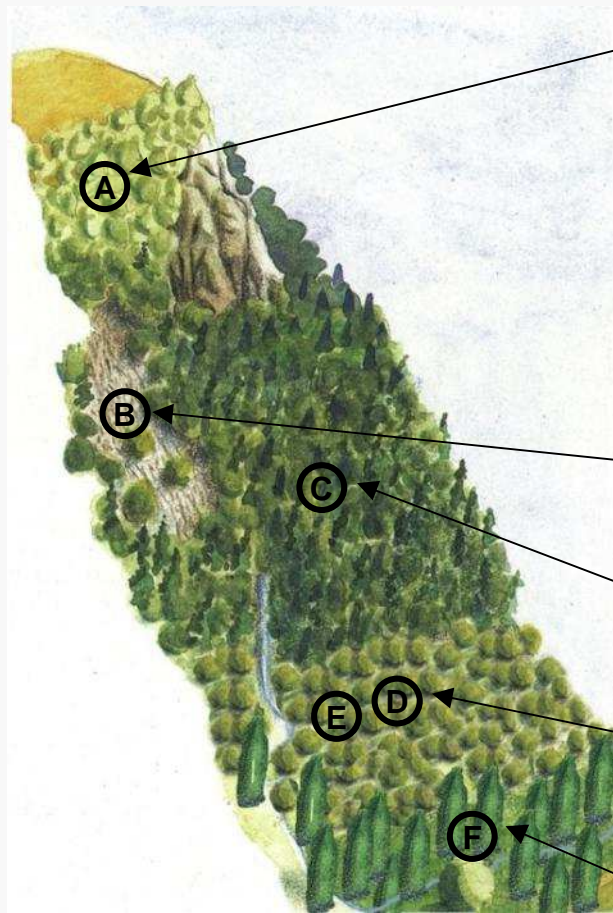
Source : DAT Conseils.





Les principaux écosystèmes climaciques des Hautes Vosges alsaciennes, lorraines et franc-comtoises et de leurs vallées (de bas en haut)

Les principaux écosystèmes climaciques des Hautes Vosges



L'étage forestier supérieur : la hêtraie culminale.

La pessière sur tourbe (bien représentée dans le secteur de Gérardmer notamment).

Les zones tourbeuses : la boulaie pubescente.

Les forêts d'éboulis et de pentes fortes : l'érablaie, la chênaie, ...

L'étage forestier montagnard : la hêtraie-sapinière.

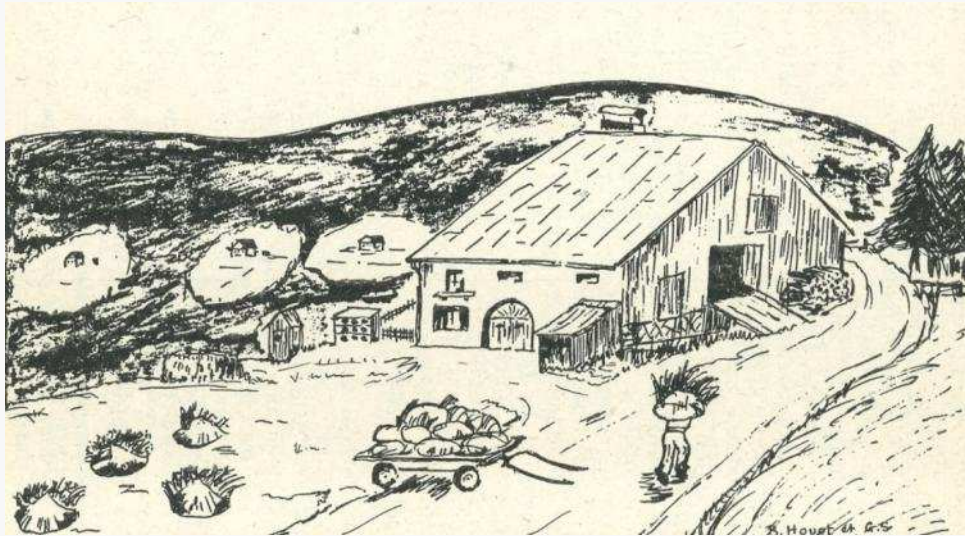
L'étage forestier collinéen alsacien et franc-comtois : la chênaie et lorrain : la hêtraie.

Les fonds de vallées et les forêts alluviales : l'aulnaie-frênaie-saulaie.

Il y a un schéma vertical de la répartition des types de stations forestières, qui peut être modifié en présence de conditions particulières (nature du substrat, éboulis, micro-climat, sources et ruisseaux, ...).

Source : Les Réserves naturelles des Hautes Vosges, Guide de l'enseignant, PNRBV, 2003.

Sur le territoire du Parc des Ballons, on distingue quatre principaux modes de peuplement qui, croisés à des milieux naturels initiaux, ont fabriqué des paysages très différents



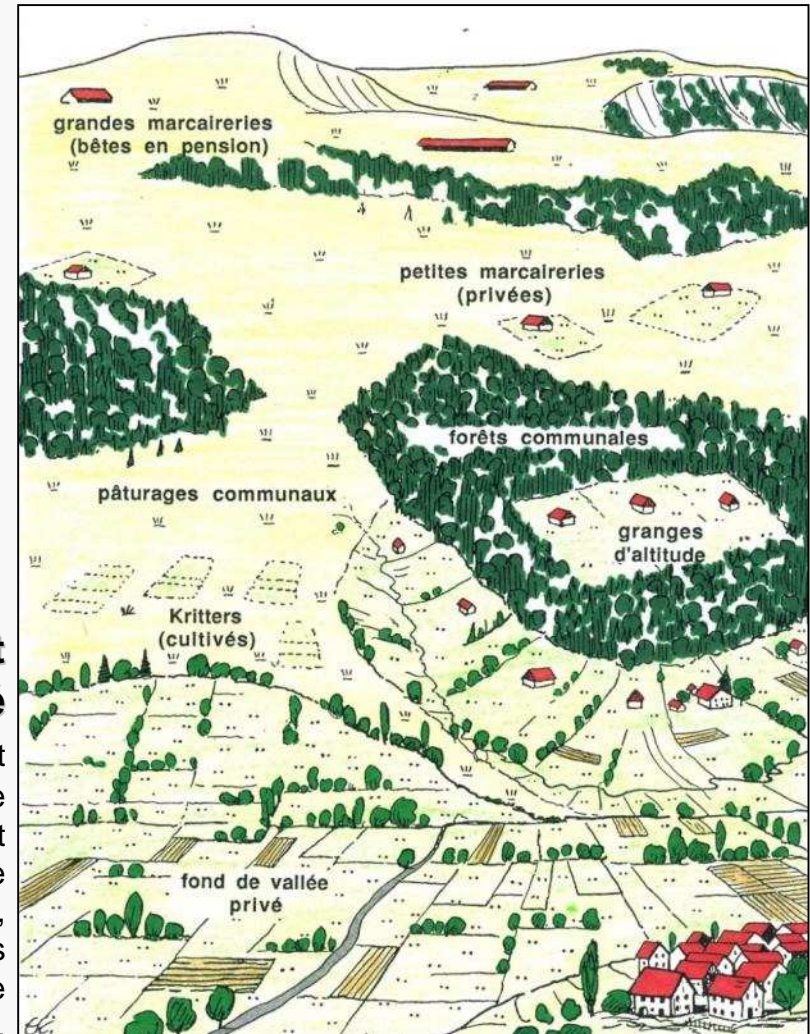
Source : Georges Savouret, *La vie pastorale dans les Hautes-Vosges*, Presses Universitaires de Nancy, 1985.

Un peuplement individualiste du coté lorrain,

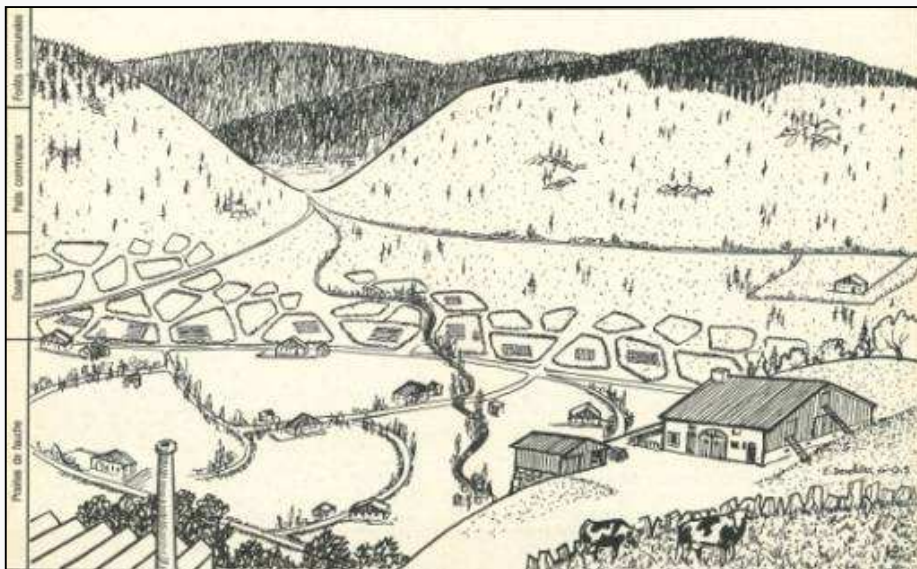
où les forêts sont la propriété des Ducs de Lorraine et d'abbayes, qui vont concéder des droit d'installation (ascencements). Ce mode dominant de peuplement fabrique un paysage de clairières, puis lorsqu'elles se joignent, un bel espace pastoral avec de petites fermes dispersées, comme dans la vallée de Gérardmer.

Un peuplement communautaire du coté alsacien,

où les abbayes vont favoriser l'installation de communautés globales, qui vont négocier des droits. Ce mode fabrique un paysage complexe, étagé, avec beaucoup de terrains collectifs, comme dans la vallée de Munster.



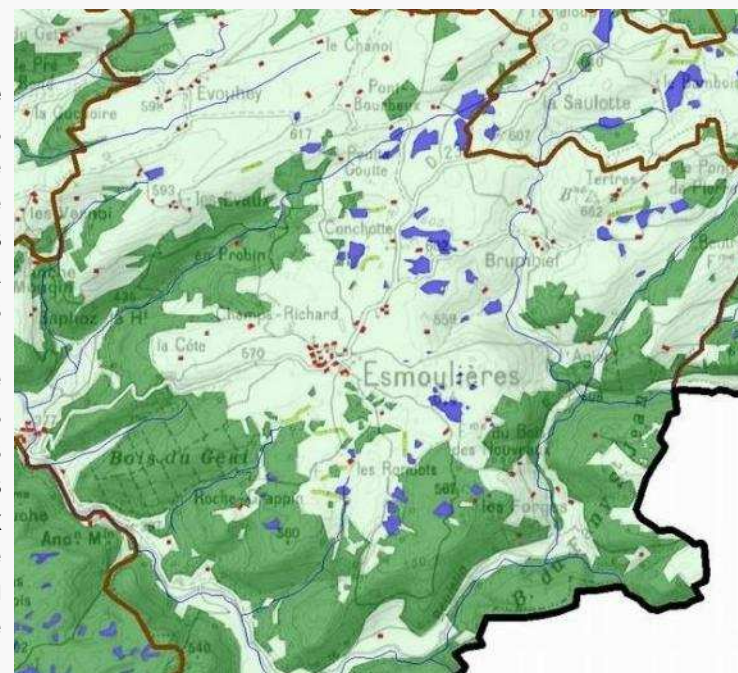
DAT Conseils.



Source : Georges Savouret, *La vie pastorale dans les Hautes-Vosges*, Presses Universitaires de Nancy, 1985.

Un peuplement semi-communautaire dans les territoires plus isolés, plus éloignés des abbayes, avec des populations aux coutumes collectives, mais également individualistes. Ce mode fabrique un paysage complexe, étagé, avec à la fois de l'habitat groupé et dispersé, des parcelles à usage privé au milieu de terrains en propriété collective sur les premières pentes et des espaces communs collectifs vers les sommets, comme dans la vallée de La Bresse.

Un peuplement paysan classique, dans les territoires de peuplement et de défrichement plus anciens, avec une appropriation privée des terres auprès des seigneurs. Ce mode fabrique un paysage de petites propriétés privées, avec des secteurs à l'habitat groupé et des secteurs plus mixtes, dispersé/groupé. Chaque agriculteur-proprétaire exploite personnellement des parcelles dans les différents terroirs de la commune, les terrains collectifs sont peu ou pas présents (ils correspondent alors aux parties marginales du territoire). C'est le modèle que l'on trouve dans le plateau des 1000 étangs ou dans le vignoble alsacien.



Source : ECOSCOPE, *Plan paysage, CC1000Etangs*, 2005.

La rencontre entre différentes géographies naturelles et des groupes humains aux stratégies de peuplement et de mise en valeur variées, va fabriquer des paysages originaux très différents

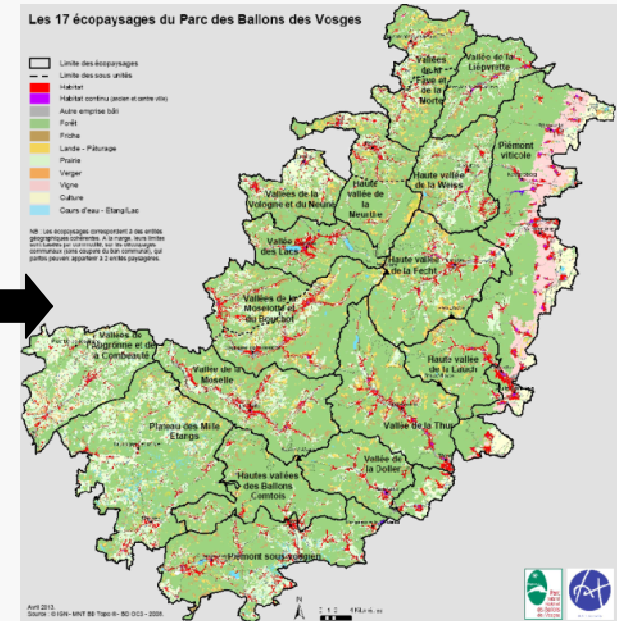
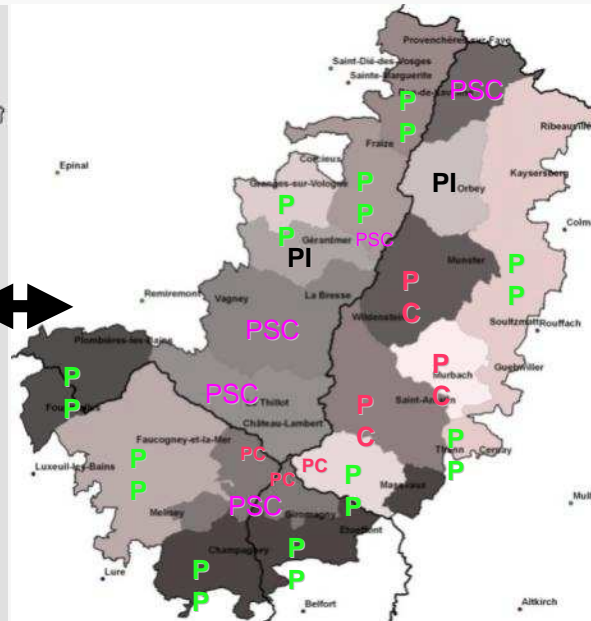
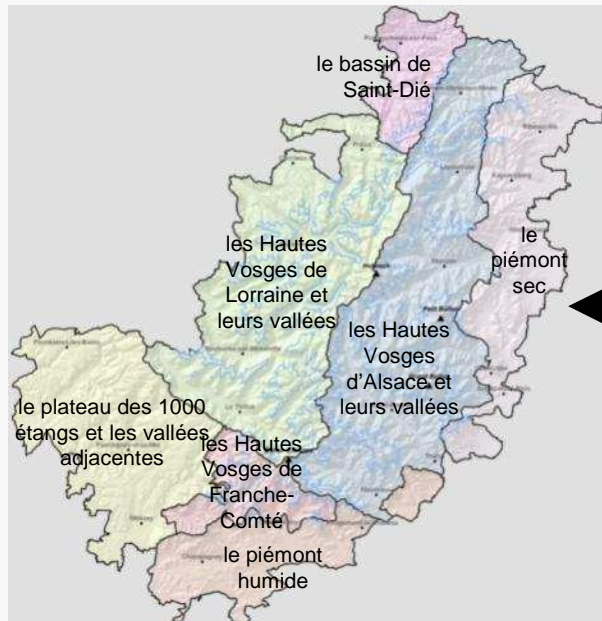
Des géographies naturelles

+

Des modes de peuplement

=

Des écopaysages



Peuplement individualiste
 Peuplement communautaire
 Peuplement semi-communautaire
 Peuplement paysan

PI
 PC
 PSC
 PP

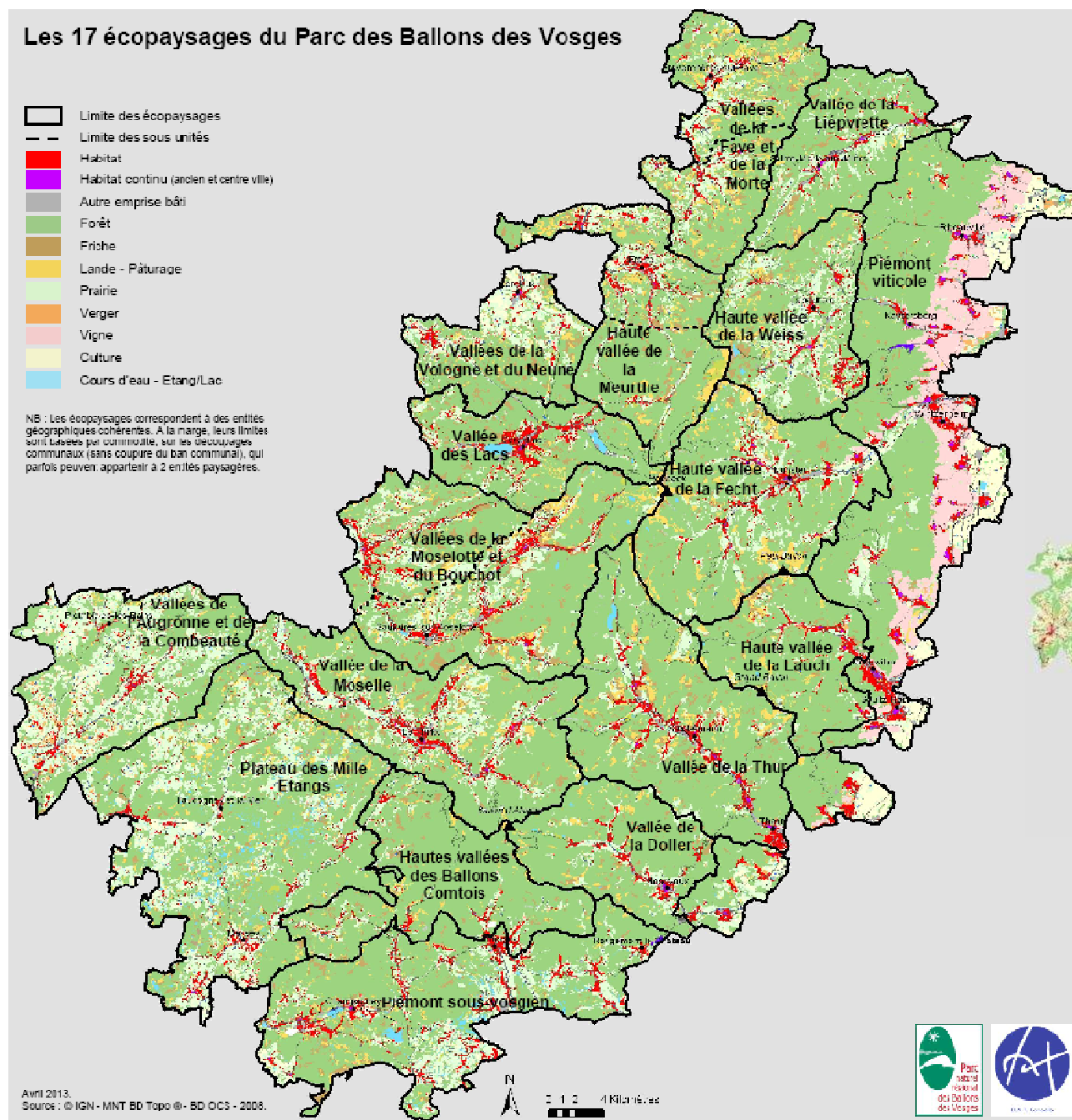
On a bien plusieurs géographies naturelles, avec chacune leurs caractéristiques propres et leurs contraintes, auxquelles l'Homme va devoir s'adapter, et des groupes humains avec des stratégies de peuplement et de mise en valeur différentes.

Les écopaysages du Massif Vosgien sont le fruit de cette rencontre.

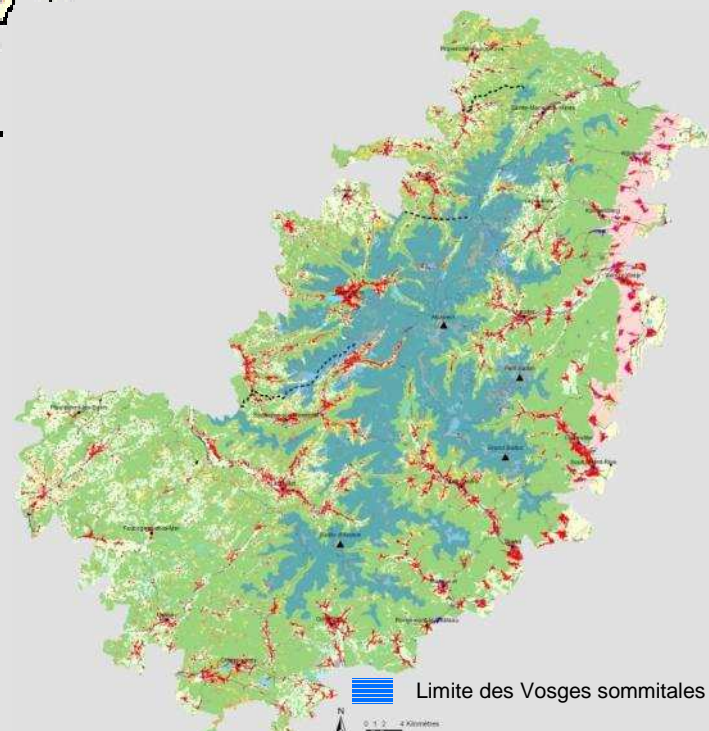
Les 17 écopaysages du Parc des Ballons des Vosges

-  Limite des écopaysages
-  Limite des sous unités
-  Habitat
-  Habitat continu (ancien et centre ville)
-  Autre emprise bâti
-  Forêt
-  Friche
-  Lande - Pâturage
-  Prairie
-  Verger
-  Vigne
-  Culture
-  Cours d'eau - Etang/Lac

NB : Les écopaysages correspondent à des entités géographiques cohérentes. A la marge, leurs limites sont labellées par commune, sur les découpages communaux (sans coupure du ban communal), qui parfois peuvent appartenir à 2 entités paysagères.



Carte des écopaysages résultant de cette histoire



Les Vosges sommitales, dont il est question ici, correspondent aux parties d'altitude supérieure à 900 m, du centre et du Sud du Massif Vosgien (de Belfahy en Haute-Saône jusqu'au col des Bagenelles).
 De part l'altitude, le climat, le relief, les milieux naturels, les modes de mise en valeur, l'histoire agricole particulière, ..., elles constituent un espace particulier au sein du territoire du Parc des Ballons.
 Cet espace fera donc l'objet d'une analyse particulière.

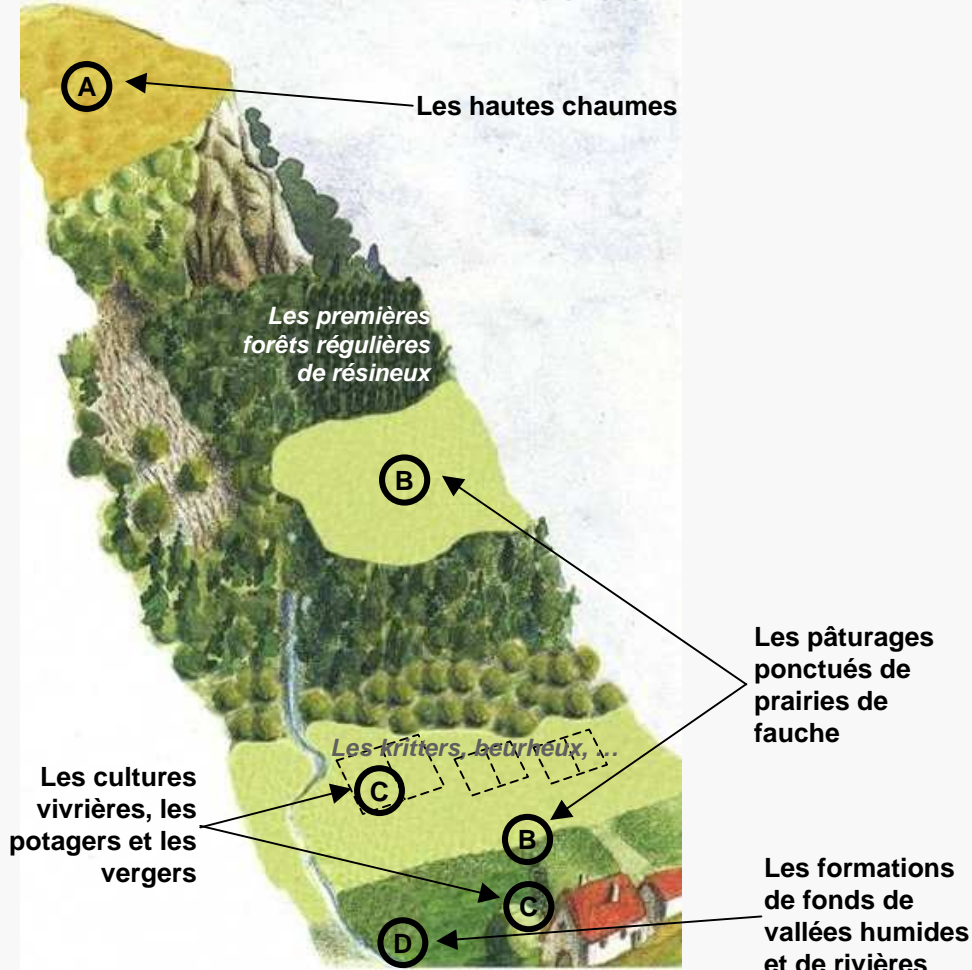
Avril 2013.
 Sources : © IGN - MNT BD Topo © - BD OCS - 2008.



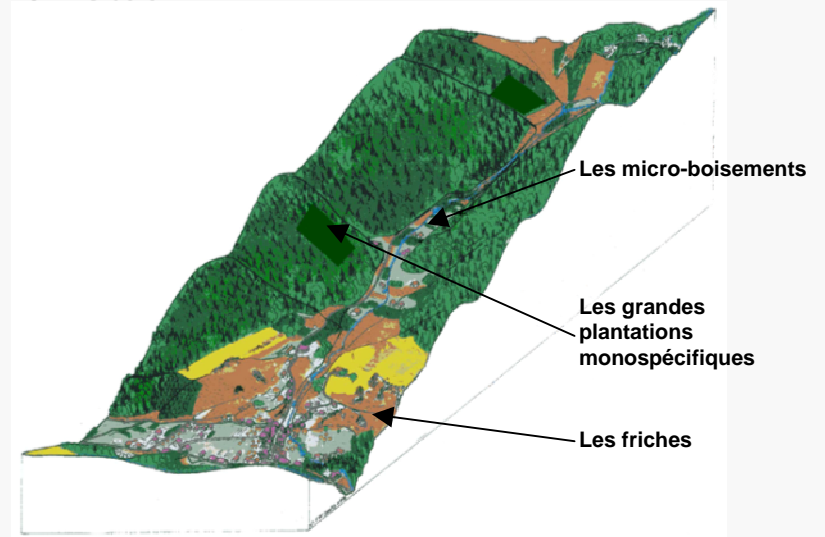
Les principaux nouveaux écosystèmes créés par l'Homme dans les Hautes Vosges et leurs vallées, d'abord jusqu'à la fin du 19ème siècle , puis à partir du milieu du 20ème



Vers 1900



De nouveaux écosystèmes de forêt se développent dans tout le Parc des Ballons à partir du milieu du 20ème siècle



DAT Conseils.

Source : Les Réserves naturelles des Hautes Vosges, Guide de l'enseignant, PNRBV, 2003, DAT Conseils 2013.

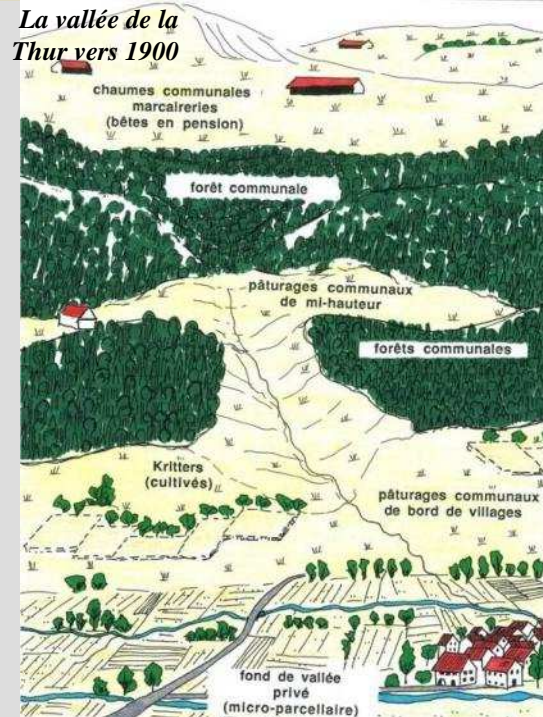


Synthèse stratégique sur les principaux nouveaux écosystèmes créés ou modifiés par l'Homme

Type d'écosystème	Ecosystème climacique	Ecosystème traditionnel	Ecosystème créé ou modifié depuis 1960
Milieu naturel Hêtraie cummalaie (étage forestier supérieur)	Valeur écologique forte		
Erablaie-chênaie (forêt d'éboulis et de pentes fortes)	Valeur écologique forte		
Hêtraie-sapinière (étage forestier montagnard)	Valeur écologique forte		
Chênaie - hêtraie (étage collinéen)	Valeur écologique forte		
Aulnaie-frênaie-saulaie (fond de vallée et forêt alluviale)	Valeur écologique forte		
Boulaie pubescente (zone tourbeuse)	Valeur écologique exceptionnelle		
Pessière sur tourbe	Valeur écologique exceptionnelle		
Les étangs et les tourbières associées aux étangs en milieu forestier	Valeur écologique forte	Valeur écologique forte Importante mise en valeur des tourbières, transformées en étangs, entre le 10 ^{ème} et le 18 ^{ème} s	Valeur écologique forte Milieux naturels qui fonctionnent mal par manque d'entretien des aménagements hydrauliques
Lande basse - pelouse (hautes chaumes)	/	Valeur écologique forte	Valeur écologique forte Milieu naturel en régression par avancée de la friche - Quelques rares secteurs subissent une intensification
Pâturage de pente, parfois ponctué de prairies de fauche (espace ouvert)	/	Valeur écologique forte	Valeur écologique forte pour les pâturages et variable pour les prairies de fauche Milieu naturel en régression par avancée de la friche (pâturage) et de l'urbanisation (prairie de fauche) - Intensification plus ou moins forte des prairies de fauche
Prairie humide - rivière (fond de vallée humide)	/	Valeur écologique forte	Valeur écologique forte Milieu naturel en régression en raison d'une importante urbanisation des fonds de vallée (prairie de fauche)
Pelouse calcaire sèche (étage collinéen piémont viticole)	/	Valeur écologique forte	Valeur écologique forte Milieu naturel en régression
Vigne (étage collinéen piémont viticole)	/	Valeur écologique variable	Valeur écologique moyenne à faible Milieu naturel qui a connu une forte intensification, avec beaucoup d'intrants et une perte de la diversité traditionnelle, aujourd'hui en cours d'amélioration
Verger (étage collinéen piémont humide et viticole)	/	Valeur écologique forte	Valeur écologique forte Milieu naturel en régression
Friche (partout)	/	Valeur écologique moyenne La friche a plusieurs fois reculé, puis avancé depuis le 10 ^{ème} siècle	Valeur écologique moyenne
Plantation monospécifique (partout)	/	Valeur écologique faible Apparition des premières forêts régulières de résineux	Valeur écologique faible
Végétation ornementale (partout)	/	/	Valeur écologique très faible

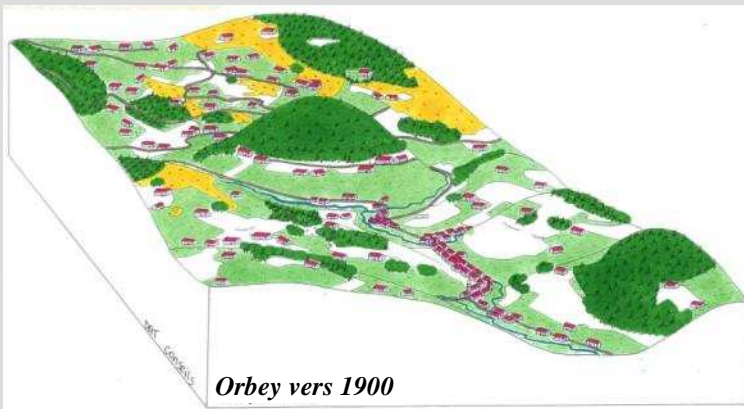
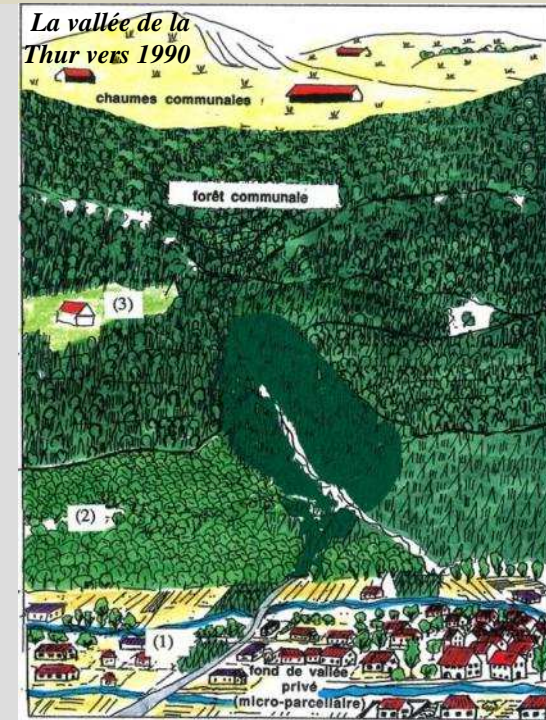


Les grandes évolutions des milieux naturels et des paysages à partir de 1960



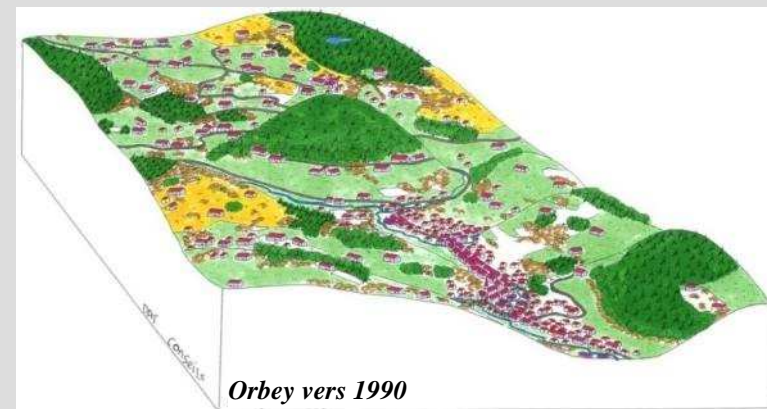
Exemple 1

Un paysage qui s'affaiblit en raison d'une urbanisation lâche, fabriquant une conurbation de fond de vallée et d'une fermeture massive des paysages par la friche et les boisements.

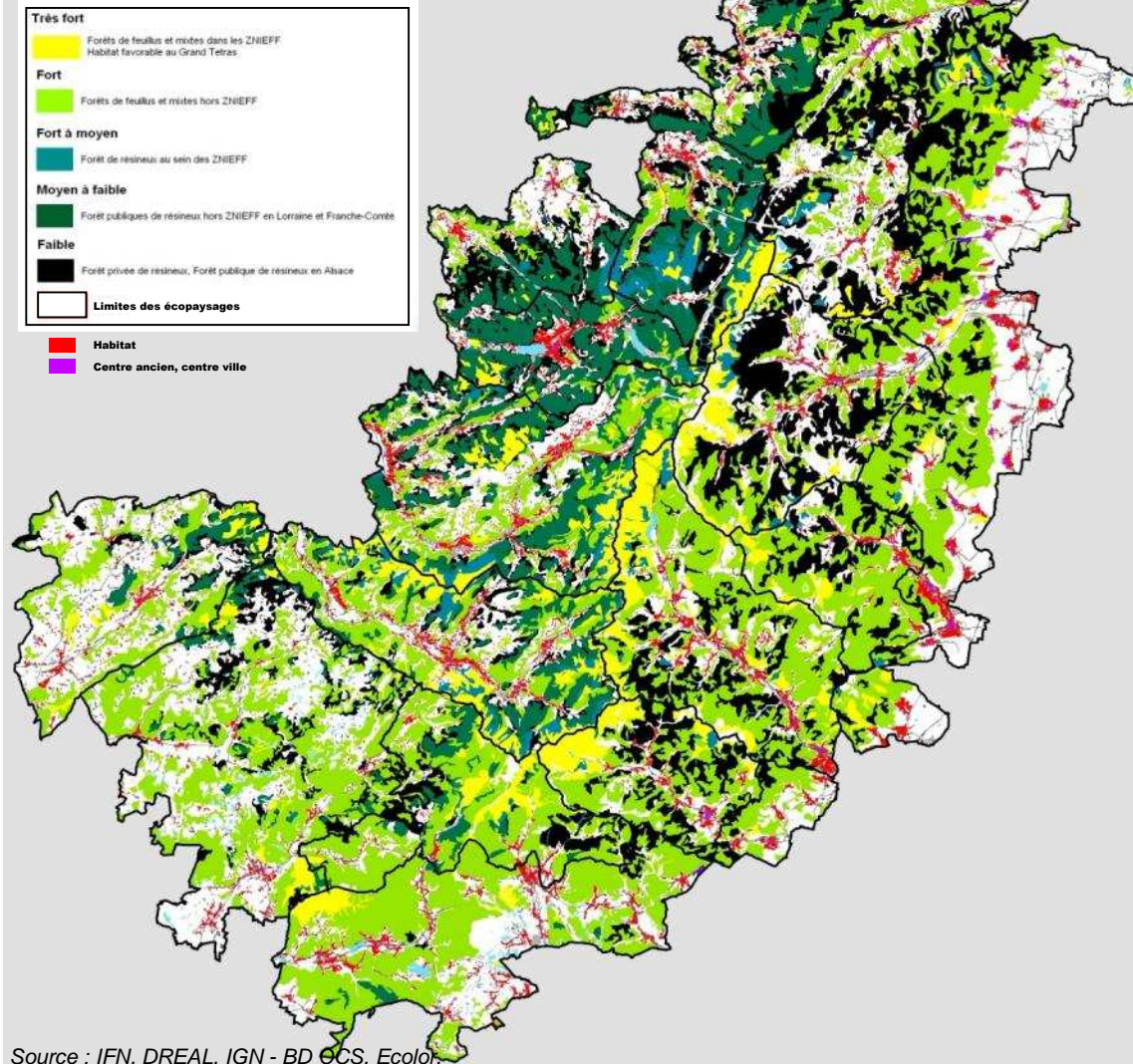


Exemple 2

Un paysage qui reste encore ouvert grâce à une agriculture dynamique, mais une forêt très artificielle.



Biodiversité potentielle des milieux forestiers



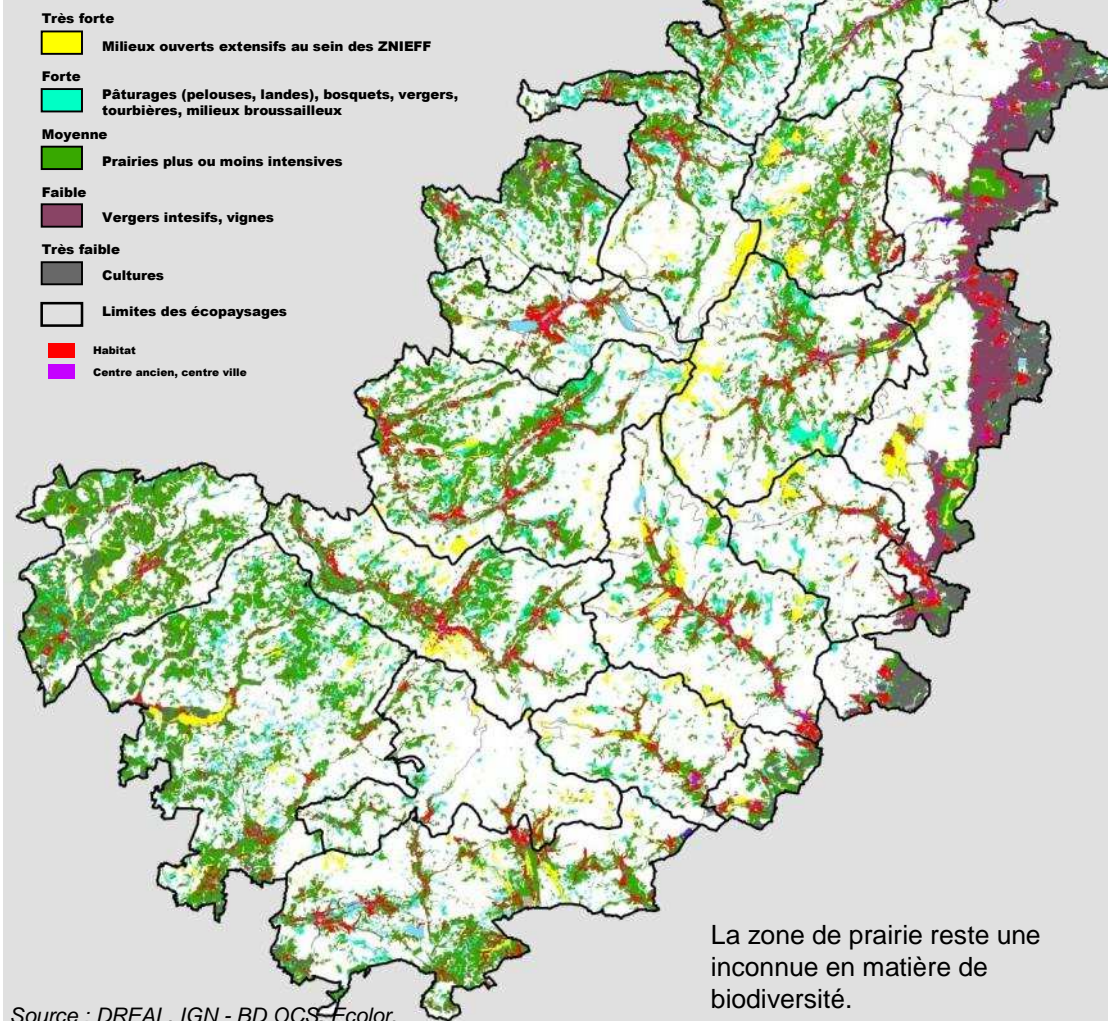
Cette carte fait apparaître les modalités très différentes de gestion des forêts des Hautes Vosges et la conséquences de ces pratiques sur la biodiversité.

- 1. Dans les vallées lorraines du Nord-Ouest du Parc**, on observe la présence massive de forêts mono spécifiques. Cette situation problématique est atténuée par la gestion irrégulière d'une grande partie des forêts publiques.
- 2. Dans les vallées alsaciennes du Nord-Est du Parc**, les plantations régulières d'épicéas et de pins dominent les massifs forestiers et rendent les écosystèmes moins riches.
- 3. Dans les vallées alsaciennes du Sud et dans la vallée de la Moselle**, le maintien d'une forêt mélangée, ponctuée de grands pâturages extensifs a permis de garder une biodiversité importante.
- 4. Le Sud du Parc** a gardé des écosystèmes très riches, grâce à des forêts publiques et privées très variées autour du Ballon d'Alsace. Le pourtour du Massif est néanmoins affaibli par une multitude de micro boisements.
- 5. La forêt qui domine le vignoble alsacien**, spécialisée dans le passé pour servir la vigne (piquets de châtaigniers, ...) bénéficie aujourd'hui d'une gestion très naturelle.

Source : IFN, DREAL, IGN - BD OCS, Ecolor.

La déprise agricole avec un enrichissement ou des reboisements de grands espaces : La biodiversité des espaces ouverts et agricoles

Biodiversité potentielle des espaces ouverts et agricoles



Source : DREAL, IGN - BD OCS, Ecolor.

En fonction de leur mode de gestion et de la vocation agricole, les milieux ouverts présentent un intérêt plus ou moins grand pour la faune et la flore qui leur sont associés. Cet intérêt a été transcrit sous la forme d'une cartographie de la biodiversité potentielle au sein de milieux ouverts.

Cinq catégories ont ainsi été définies :

Biodiversité potentielle très forte

Cette catégorie concerne les milieux ouverts gérés de manière extensive au sein des ZNIEFF de type I. Les habitats associés sont notamment les prairies mésophiles naturelles de fauche, les prairies humides oligotrophes et molinaies ainsi que les pâturages extensifs au sein des landes et des pelouses. La gestion extensive de ces milieux favorise la diversité floristique des milieux qui deviennent ainsi attractifs, notamment pour l'entomofaune et l'avifaune.

Forte

Cette catégorie concerne les habitats constitués par les bosquets et haies, les milieux broussailleux en mosaïque avec des pâturages extensifs dans les pelouses et les landes. Les vergers extensifs, dits pré-vergers constituent également un refuge pour des espèces remarquables. Ces espaces ouverts, hors des ZNIEFF de type I sont supposés en moins bon état de conservation mais présentent encore des conditions favorables au maintien d'une faune et d'une flore variées. L'hétérogénéité des conditions que présentent ces milieux est un facteur qui favorise la biodiversité.

Moyenne

Cette catégorie concerne principalement les prairies intensives. L'utilisation de produits phytosanitaires et la fertilisation des milieux engendrent une perte de biodiversité. Ces milieux, selon l'intensité des pratiques sont peu favorables à l'établissement d'une grande diversité d'espèces animales et végétales. La fertilisation engendre une perte de la diversité floristique des espèces mellifères au profit des graminées sociales. Cette érosion de la diversité a des conséquences sur les populations d'insectes qui sont également sensibles aux traitements phytosanitaires.

Faible


Cette catégorie concerne les vergers intensifs et les vignes. En effet, ces milieux sont tout d'abord soumis à de fortes utilisations de traitements phytosanitaires. De plus, les vergers sont souvent de basses tiges, monospécifiques et n'ont pas vocation à vieillir. Ils ne présentent donc pas de vieux arbres à cavités, des branches mortes, ... qui font l'intérêt des vergers extensifs. La biodiversité de ces milieux est donc potentiellement faible.

Très faible

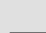
Cette dernière catégorie concerne les cultures intensives monospécifiques. L'utilisation des traitements phytosanitaires et l'homogénéité du milieu rendent très faibles les potentialités de l'habitat en termes de biodiversité.

Biodiversité potentielle des milieux à dominante humide


Très forte

 Cours d'eau dans les ZNIEFF, tourbières et marais, boisements humides et tourbeux


Forte

 Prairies humides, ripisylves (aulnaie-frênaie, saulaie), formations humides et hautes herbes


Moyenne


 Carrières en eau, eaux de surface (étangs et lacs hors ZNIEFF)

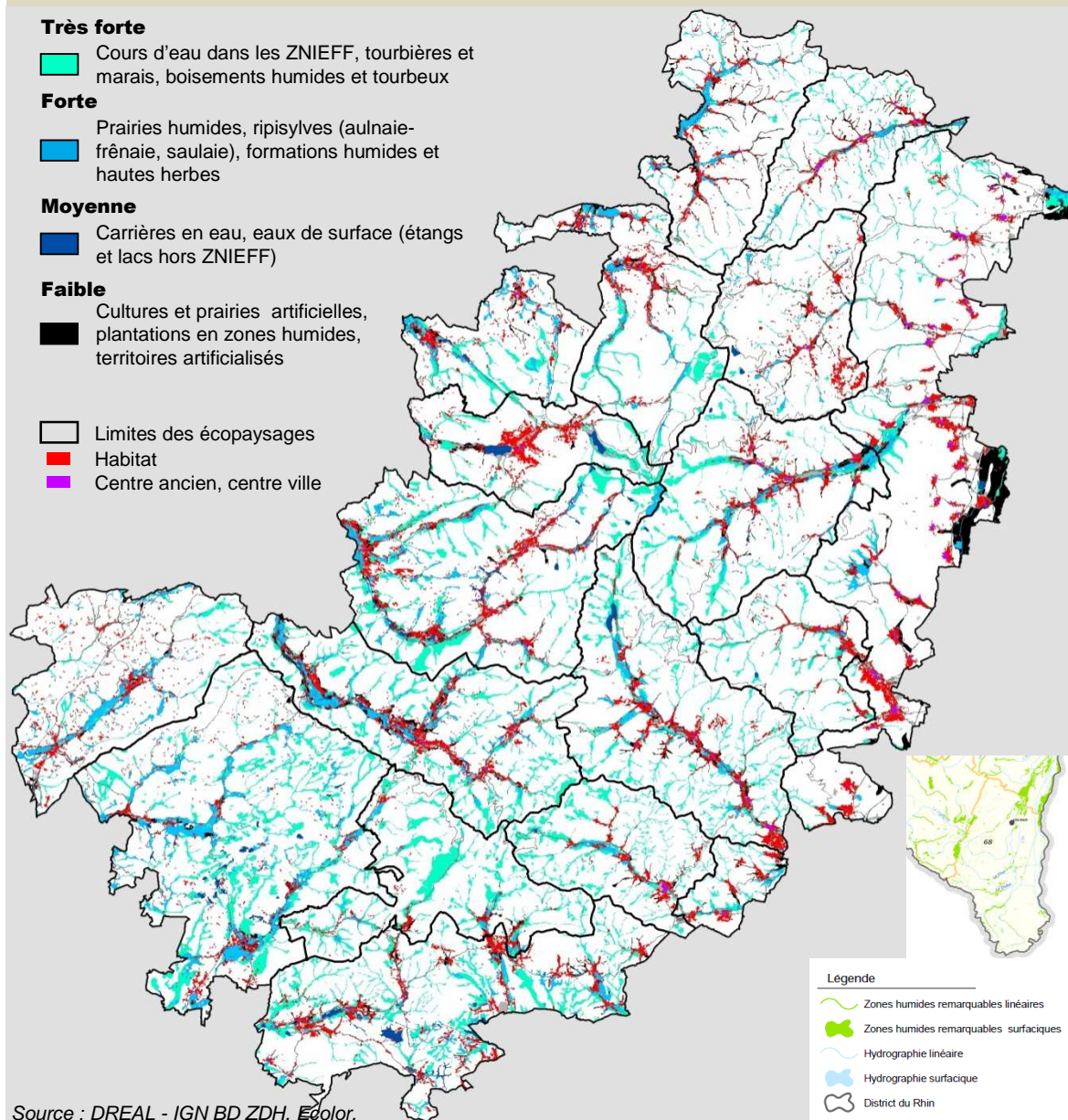
Faible

 Cultures et prairies artificielles, plantations en zones humides, territoires artificialisés






 Limites des écopaysages

 Habitat

 Centre ancien, centre ville



Légende

-  Zones humides remarquables linéaires
-  Zones humides remarquables surfaciques
-  Hydrographie linéaire
-  Hydrographie surfacique
-  District du Rhin

Les milieux humides sont organisés autour du réseau hydrographique et correspondent aux prairies méso-hygrophiles, roselières, étangs et lacs, tout comme les micro-habitats (mares...). Ce continuum est associé à une ripisylve (Saulaie, Aulnaie-frênaie) plus ou moins continue. Les mares et ornières constituent des milieux relais pour le déplacement des espèces.

Concernant la biodiversité potentielle des milieux humides, il y a globalement trois grandes catégories :

* Les rivières bien conservées dans les hautes vallées, dont certaines sont classées en ZNIEFF, ces rivières sont de bonne qualité, car elles ne subissent pas de pression humaine, ni agricole, ces milieux humides se tiennent bien.

* Les zones humides relativement bien conservées, ce sont les tourbières de versant et le secteur des 1000 étangs.

* Les zones humides moyennes à faibles, sont celles qui ont été bouleversées par l'urbanisation en fond de vallée. Ces zones humides présentent des ruptures de continuité, des pollutions, ..., elles sont concernées par des problèmes graves, qui restent à résoudre.

Notons que dans beaucoup de petits vallons, les cours d'eau ne sont pas entretenus (présence d'embâcles par exemple) et / ou sont bordés de micro boisements de résineux. Ces cours d'eau fonctionnent mal. Enfin, des zones humides sont dégradées par l'intensification des cultures et des prairies. Nous ne disposons pas d'informations précises sur les prairies artificielles. Ces zones humides dégradées sont donc aujourd'hui mal connues.

Source : DREAL - IGN BD ZDH, Ecolor.



Elaboration des Schémas de la biodiversité et des paysages du PNR des Ballons des Vosges

2013 - DAT Conseils 68470 Storckensohn / Ecolor 57930 Fénétrange




PAGE 27

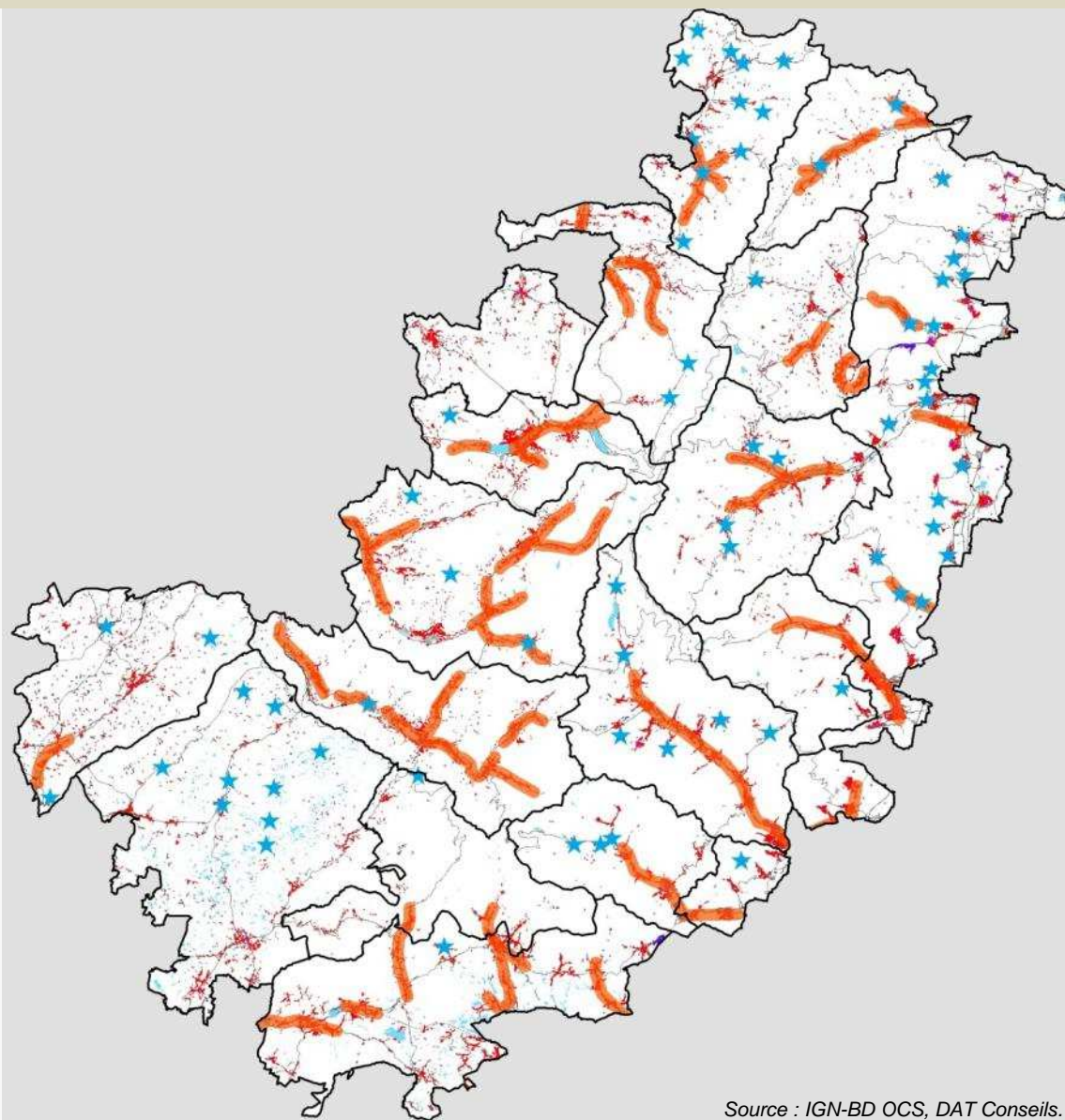
Le développement d'une urbanisation assez lâche, banalisant les fonds de vallées : La qualité patrimoniale des villages et des vallées

La plupart des Parcs Naturels Régionaux sont situés en zone rurale relativement profonde. S'il y a des problèmes de développement des villages, ceux-ci sont faibles. Parmi les Parcs de France, le Parc des Ballons des Vosges est peut-être l'un des seuls à être situé en zone périurbaine, avec des vallées encaissées et étroites et une énorme pression urbaine dans les fonds de vallée et la zone inondable. Il en résulte :

- un affaiblissement généralisé du patrimoine bâti traditionnel, qui est très peu valorisé,
- une consommation importante de la zone humide et du fond de vallée,
- un affaiblissement général des structures paysagères, car aux problèmes liés à l'urbanisation des vallées, s'ajoute celui de la friche, qui a beaucoup progressé vers les bas de pente.

La maîtrise de l'urbanisme est un enjeu majeur pour le Parc des Ballons, qui doit mettre en œuvre des outils nouveaux.

-  Secteur où se forme une puissante conurbation de qualité médiocre
-  Village ayant partiellement conservé une sitologie pittoresque (non exhaustif)
-  Village banalisé

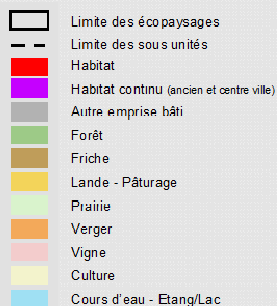


Source : IGN-BD OCS, DAT Conseils.

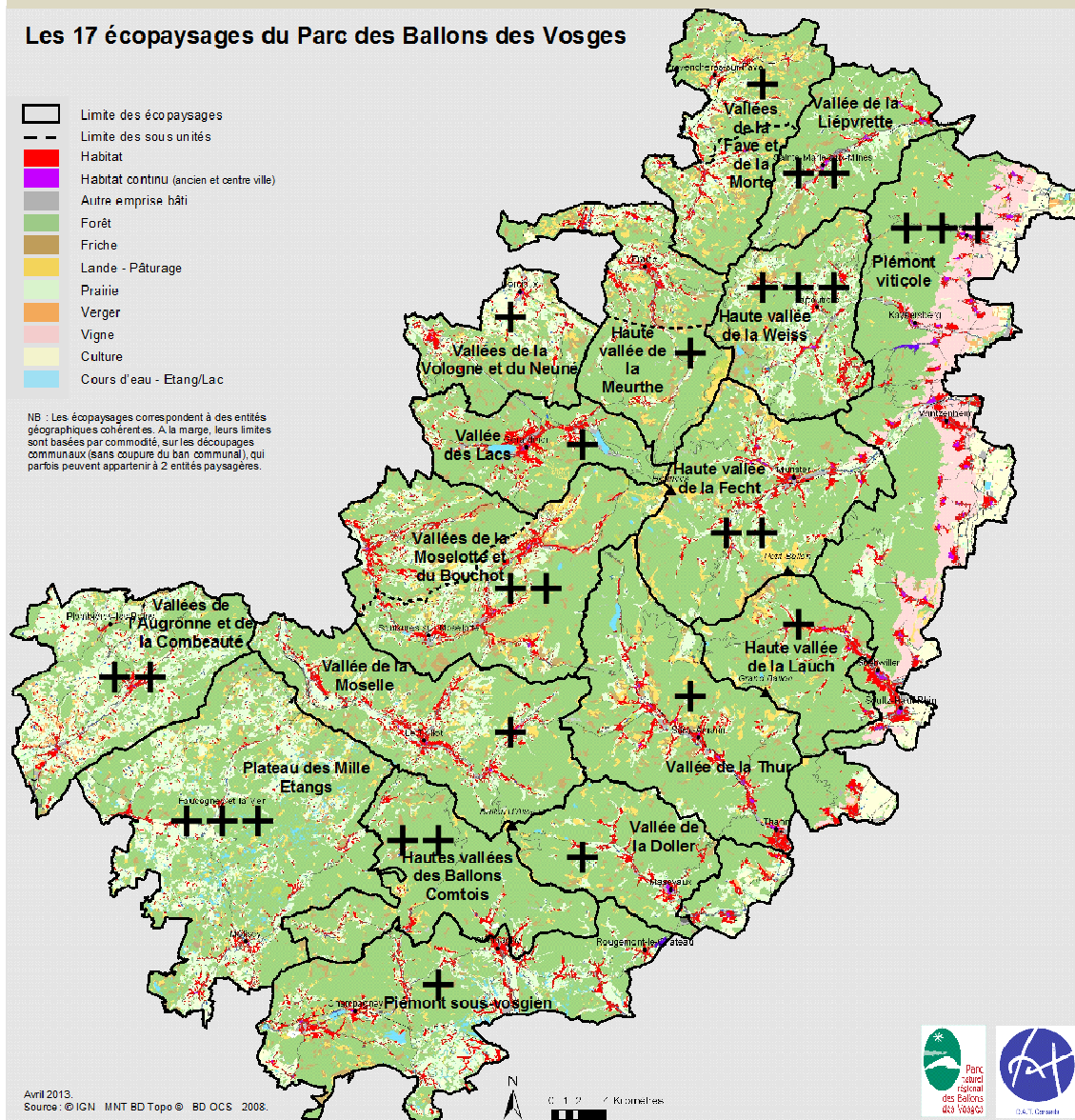
11. Enjeux et Projets pour les paysages

Dynamique de conservation de la structure « traditionnelle » des paysages depuis 60 ans

Les 17 écopaysages du Parc des Ballons des Vosges



NB : Les écopaysages correspondent à des entités géographiques cohérentes. A la marge, leurs limites sont basées par commodité, sur les découpages communaux (sans coupure du ban communal), qui parfois peuvent appartenir à 2 entités paysagères.



Avril 2013.
Source : © IGN MNT BD Topo © BD OCS 2008.



Les paysages des vallées des Hautes Vosges se sont formés à la fin de la guerre de 30 ans, vers 1650, et sont restés relativement stables jusqu'en 1950.

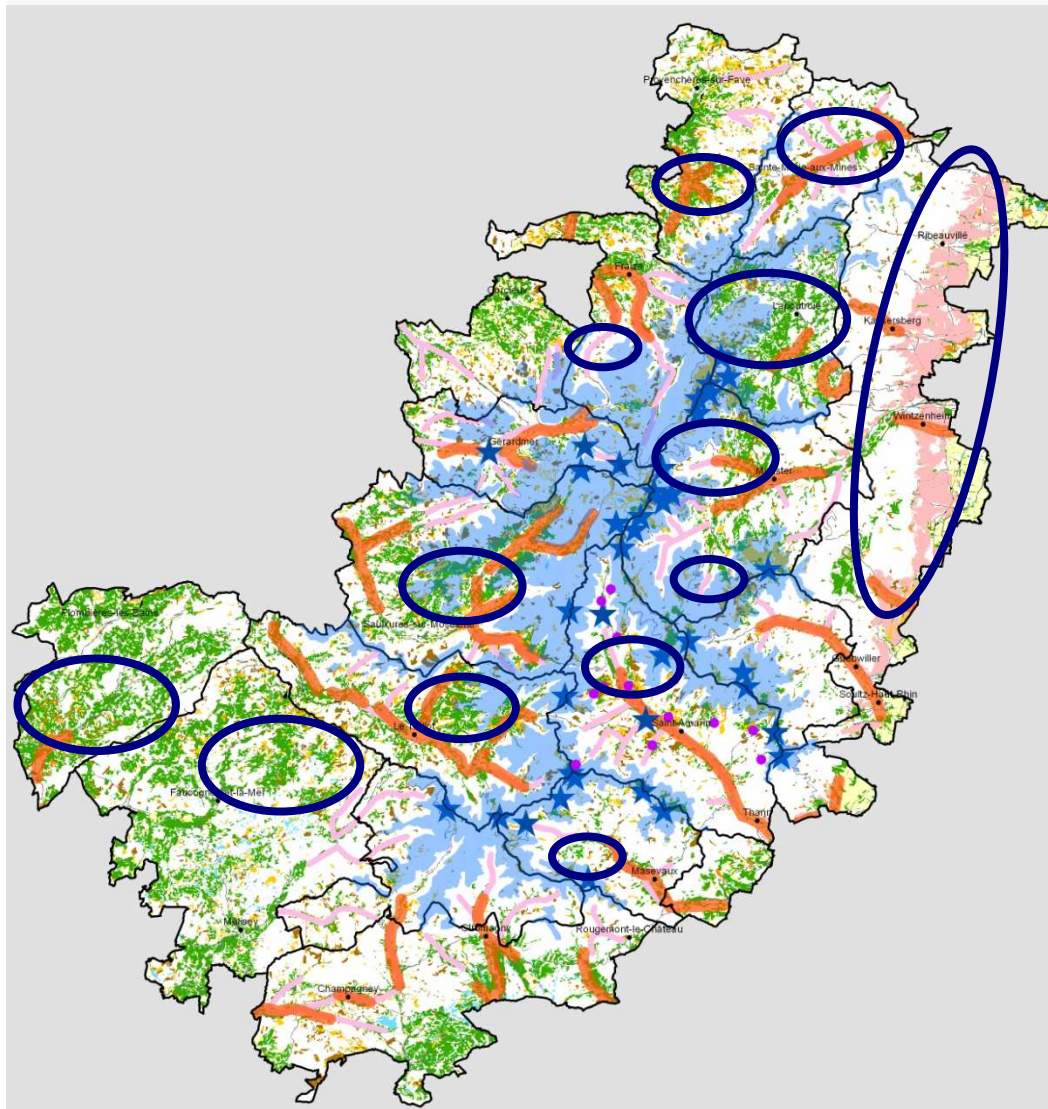
L'abandon agricole et l'urbanisation souvent anarchique ont fortement déstructuré ces paysages très typés.

Certains territoires pourtant, ont su faire évoluer leur agriculture et ont gardé en partie leur structure paysagère, même si celle-ci s'est en partie dégradée.

Les vallées alsaciennes du Nord, le secteur des Ballons Comtois et le Plateau des 1000 étangs ont encore des paysages de cartes postale, tels qu'ils existaient il y a 60 ans.

À l'inverse, les vallées alsaciennes du Sud, la plupart des vallées lorraines et le piémont belfortain ont connu des bouleversements très importants de l'occupation des sols. Les paysages y ont radicalement changé depuis 60 ans. Ils sont devenus illisibles tout en perdant leur pittoresque. Heureusement, ce sont souvent dans ces secteurs que des opérations de reconquête paysagère ont été menées par les collectivités locales, qui ont permis de restaurer certains secteurs pittoresques.

Les objectifs globaux pour les paysages au sens de leur valeur pittoresque



NB : Le territoire du Parc possède de très nombreux micro beaux paysages. Seuls ceux de la vallée de la Thur sont cartographiés ici (non exhaustif). Par méconnaissance, les autres sont impossibles à cartographier de façon précise aujourd'hui.

Le schéma des paysages poursuit deux objectifs principaux :

- tenter de retrouver partout la structure historique des paysages et des terroirs,
- contribuer au maintien de paysages ouverts et diversifiés.

Mais il s'agira également de résorber les points noirs paysagers dans les conurbations et de mieux gérer la publicité sauvage.

★ - Améliorer/rénover les paysages emblématiques, situés principalement sur les grandes crêtes, ainsi que quelques lacs de montagne, en poursuivant les projets de restauration mis en œuvre depuis une vingtaine d'années.

Eventuellement mettre en place des protections supplémentaires plus fortes pour les secteurs qui cumulent des paysages emblématiques : la grande crête par exemple. Ces protections devant être accompagnées de plans de gestion détaillés.

○ - Faire prendre conscience de la qualité des paysages ruraux bien préservés, témoins de structures agraires qui ont perduré durant des centaines d'années. Leur maintien, par des opérations d'écodéveloppement de territoires ruraux préservés (et à protéger), est un objectif majeur du Parc naturel régional.

● - Repérer les micro paysages et veiller à leur maintien (cartographie non exhaustive concernant la vallée de la Thur uniquement)

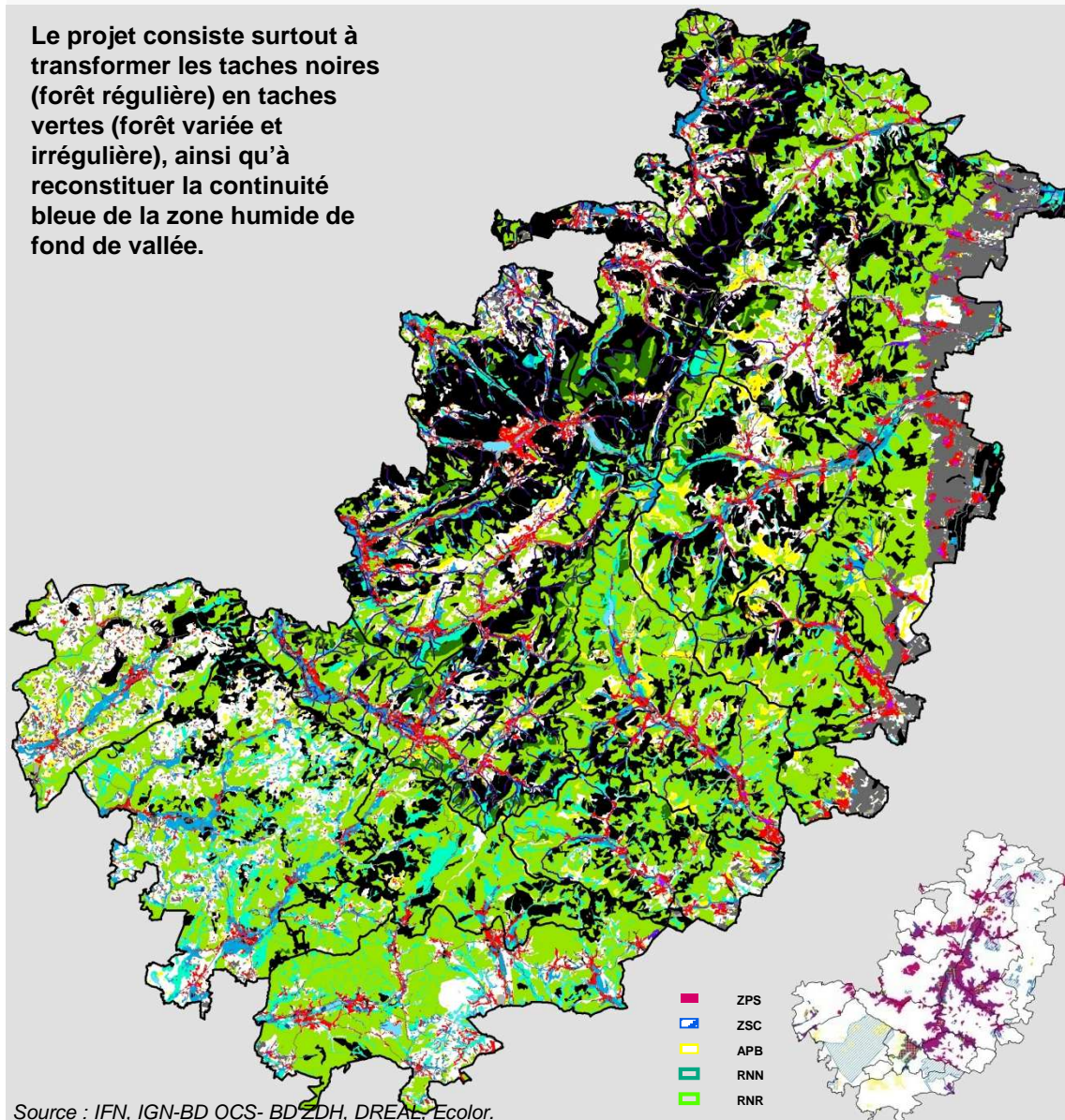
— - Arrêter et tenter de restaurer les conurbations, dues à une urbanisation anarchique, et déstructurant le visage de la plupart des vallées, par des schémas urbains de qualité, par des opérations « de reconquête d'un urbanisme villageois patrimonial et écologique ». La restauration au moins partiellement de ces paysages est un objectif majeur du Parc des Ballons.

■ - Dans ces conurbations, résorber les points noirs paysagers : délaissés, publicités anarchiques, ... (non cartographiés ici).

— - Continuer la politique de reconquête paysagère et agraire des secteurs d'agriculture résiduelle.

Les objectifs globaux pour la biodiversité

Le projet consiste surtout à transformer les taches noires (forêt régulière) en taches vertes (forêt variée et irrégulière), ainsi qu'à reconstituer la continuité bleue de la zone humide de fond de vallée.



Source : IFN, IGN-BD OCS- BD ZDH, DREAL, Ecolor.

Le Massif Vosgien correspond à un espace particulier, très différent des zones de plaine par exemple, où les milieux riches sont moins importants. Ici les milieux riches sont présents partout. La question du continuum et de la trame verte n'a pas beaucoup de sens, puisque 90 % des espaces peuvent être considérés comme naturels et sont déjà continus.

Il s'agira principalement d'optimiser la biodiversité en place, en particulier dans les secteurs à la biodiversité potentielle moyenne. Par exemple, tenter de mieux respecter les stations, les terroirs dans la gestion de la forêt « trop régulière » et favoriser ainsi un emboîtement logique et qualitatif des milieux les uns dans les autres.

En revanche, la restauration de la trame bleue est une vraie question. Dans les vallées, les cours d'eau et zones humides ont été trop remaniés et interrompus par le développement d'une conurbation sans structure. En montagne, la friche et les micro boisements se sont beaucoup implantés le long des cours d'eau, ce qui affaiblit la zone humide et des embâcles sont présents dans les rivières. En matière de biodiversité, le principal objectif est donc surtout de bien gérer l'espace ordinaire, tout en continuant la gestion qualitative actuelle des espaces les plus riches.

1. Continuer la gestion actuelle des espaces naturels riches, préservés par des réserves naturelles, par des arrêtés de protection des biotopes, et surtout par des mesures d'accompagnement du zonage Natura 2000, qui est assez satisfaisante aujourd'hui : évaluer les plans de gestion et les moyens d'animation, qui permettent d'y préserver des dynamiques biologiques, avec en particulier des évolutions de l'occupation des sols.

2. Mieux gérer les espaces agricoles et forestiers, dont la biodiversité est ordinaire, mais qui fabriquent un continuum biologique sur l'ensemble des Hautes Vosges. La bonne gestion écologique des forêts, des grands pâturages de versant et des prairies humides de vallée devient un objectif majeur de l'action du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Les outils seront très différents de ceux utilisés pour la protection. C'est en effet des contrats de bonne gestion qui doivent être passés avec les exploitants de ces espaces, forestiers ou agriculteurs.

- Dans les secteurs forestiers où le taux de boisement régulier et monospécifique est élevé, introduire progressivement un taux plus important de forêt irrégulière et un taux de mélange de 20 % au moins.

- Mieux connaître les milieux prairiaux, mais également la forêt, les secteurs où des phénomènes d'intensification/abandon se produisent, mettre en place des projets plus raisonnables grâce aux MAE, par exemple à Lapoutroie, dans le secteur des Mille Etangs, la vallée de Munster, la Haute Moselotte, ...

3. Dans les zones conurbées, tenter de restaurer au moins partiellement la zone humide et les cours d'eau pour leur redonner une continuité écologique.

4. Encourager le passage à une viticulture raisonnée.

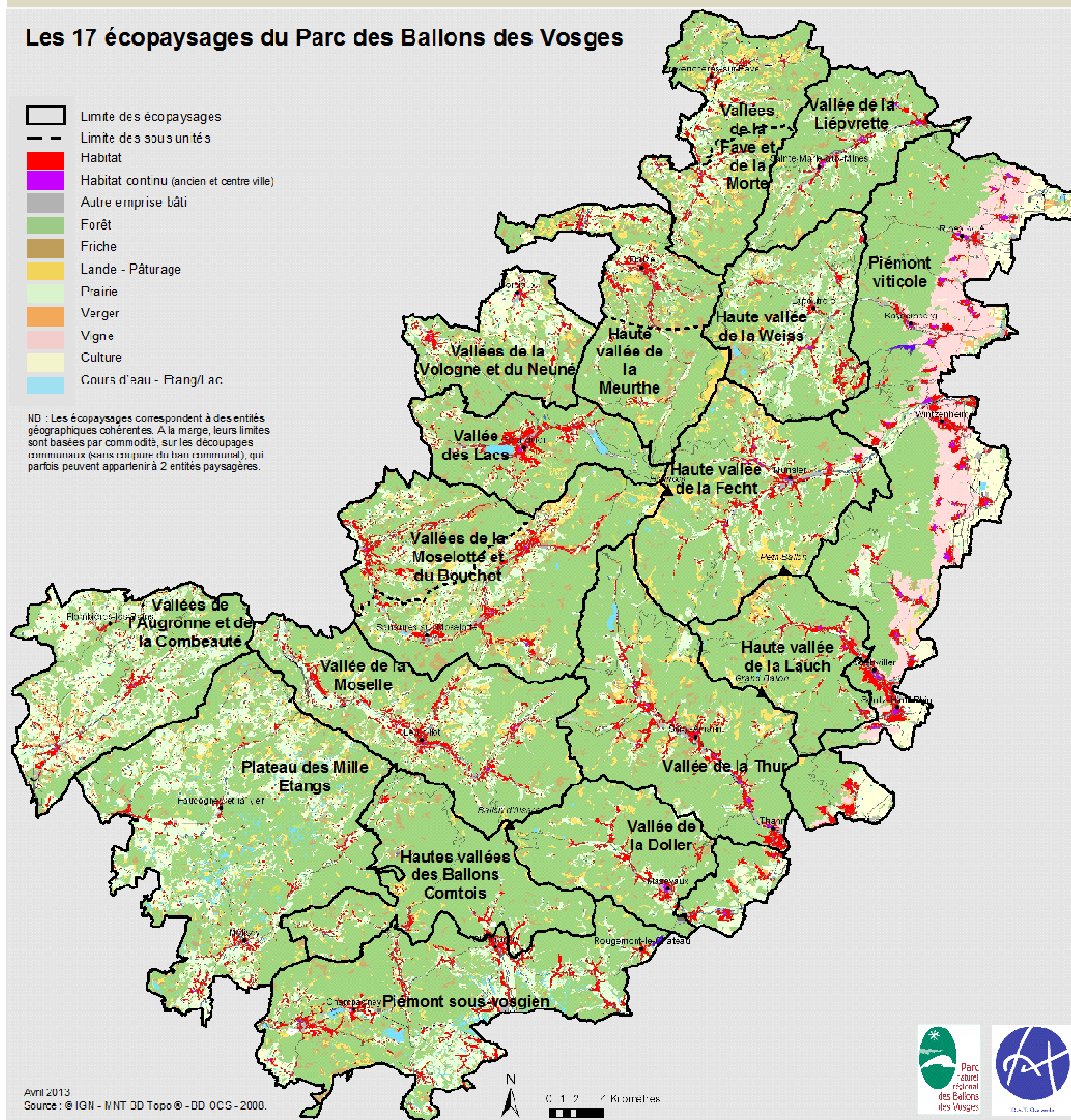
5. Eventuellement, mettre en place des protections supplémentaires pour certains milieux très riches encore non protégés : collines sèches, prairies de fond de vallée, ...

13. Les objectifs pour les paysages et la biodiversité par écopaysages et pour les Vosges sommitales

Les 17 écopaysages du Parc des Ballons des Vosges



NB : Les écopaysages correspondent à des entités géographiques cohérentes. A la marge, leurs limites sont basées par commodité, sur les découpages communaux (sans coupure du ban communal), qui parfois peuvent appartenir à 2 entités paysagères.

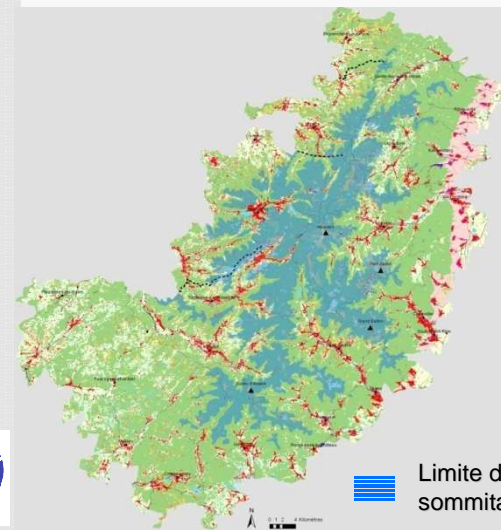


La diversité des situations entraîne une diversité des besoins en matière de milieux naturels et de paysages. Aussi il apparaît utile dans ce schéma de présenter très sommairement des premières recommandations paysagères et environnementales pour chacun des écopaysages. Ce travail devra être affiné dans la phase d'animation qui est prévue durant les mois à venir, afin que chaque territoire puisse identifier ses propres besoins.

Quatre territoires sont plus particulièrement étudiés dans les pages qui suivent, car ils sont dans des situations très contrastées, qui permettent de bien saisir pourquoi il faut agir différemment dans chacun des écopaysages.

Ce sont :

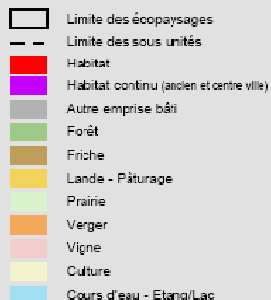
- la vallée de la Thur,
- la haute vallée de la Weiss,
- la vallée des Lacs,
- le plateau des 1000 étangs.



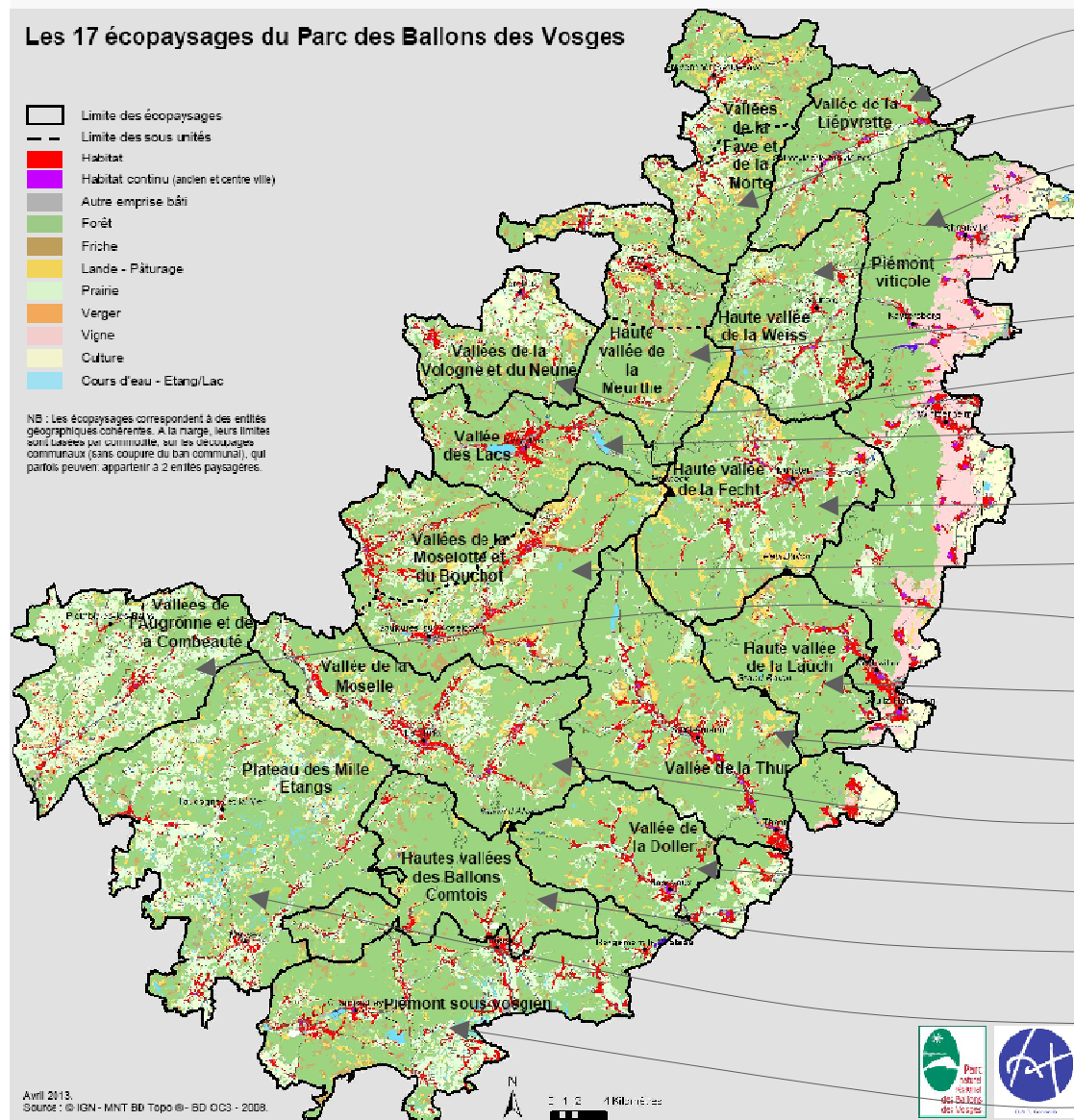
— Limite des Vosges sommitales

Conservation de la structure des paysages et richesse qualitative des écosystèmes

Les 17 écopaysages du Parc des Ballons des Vosges



NB : Les écopaysages correspondent à des entités géographiques cohérentes. A la marge, leurs limites sont lissées par communalité, sur les découpages communaux (sans oublier du ban communal), qui parfois peuvent appartenir à 2 entités paysagères.



Lièpvrette : Paysages : ++ Ecosystèmes : ++

Fave et Morte : Paysages : + Ecosystèmes : +

Piémont viticole : Paysages : +++ Ecosystèmes : +

Weiss : Paysages : +++ Ecosystèmes : +

Meurthe : Paysages : + Ecosystèmes : +

Vologne et Neuné : Paysages : + Ecosystèmes : +

Vallée des Lacs : Paysages : + Ecosystèmes : +

Fecht : Paysages : ++ Ecosystèmes : +

Moselotte et Bouchoy : Paysages : ++ Ecosystèmes : ++

Augronne et Combeauté : Paysages : ++ Ecosystèmes : +

Lauch : Paysages : + Ecosystèmes : ++

Thur : Paysages : + Ecosystèmes : ++

Moselle : Paysages : + Ecosystèmes : ++

Doller : Paysages : + Ecosystèmes : ++

Ballons Comtois : Paysages : ++ Ecosystèmes : +++

Mille Etangs : Paysages : +++ Ecosystèmes : +++

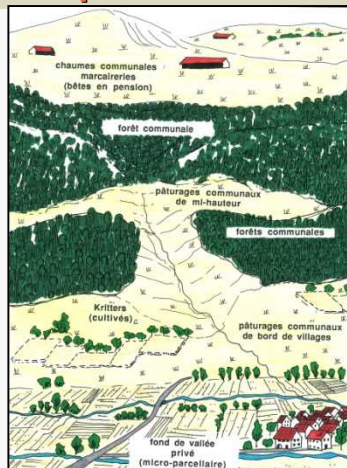
Piémont sous-vosgien : Paysages : + Ecosystèmes : ++

Avril 2013.
Source : © IGN - MNT BD Topo © - BD OCS - 2008

1:250 000



Restaurer partiellement la structure paysagère et la biodiversité de chaque écopaysage : le cas exemplaire de la vallée de la Thur



La vallée de la Thur vers 1900



La vallée de la Thur vers 2000



Paysage

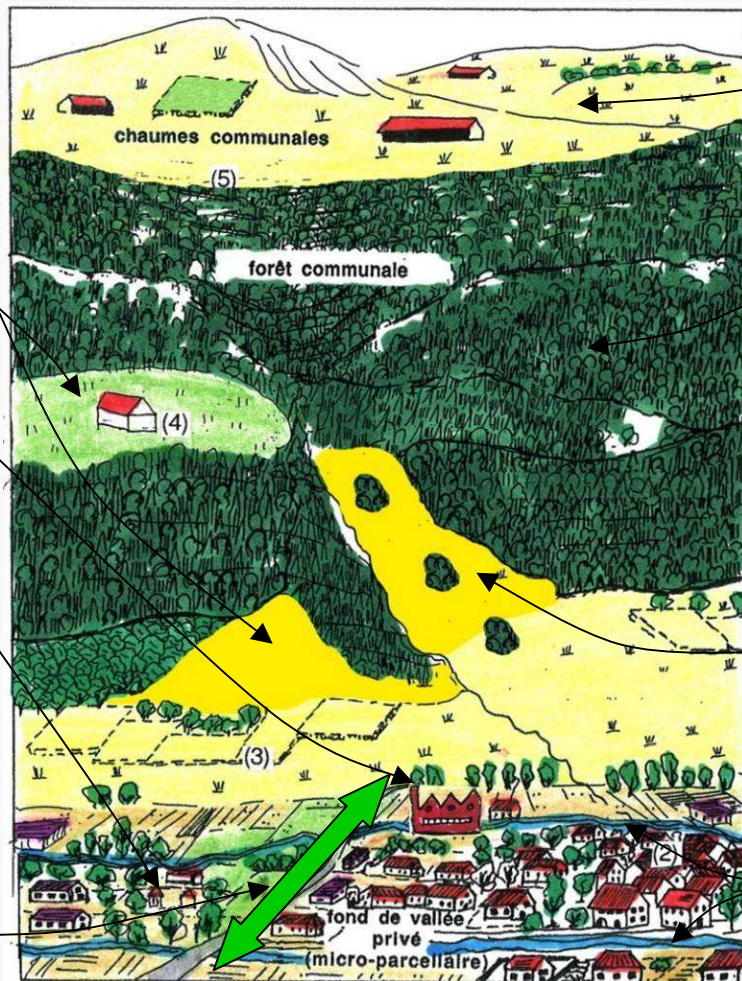
Continuer à réouvrir les paysages.

Mettre en valeur le patrimoine industriel.

Maîtriser l'urbanisation pour stopper le phénomène de conurbation, préserver le bâti traditionnel, restructurer le tissu bâti dégradé.

Maintenir la coupure verte.

Première esquisse d'un projet d'écopaysage



Biodiversité

Maintenir les chaumes à grande valeur écologique.

Continuer la gestion sylvicole actuelle (« jardinée » irrégulière) de la hêtraie sapinière. Diversifier les plantations d'épicéas des années 60 en forêt publique.

Mener des opérations écosylvopastorales sur certains espaces de bas de pente.

Restaurer les cours d'eau et les zones humides très déstructurés.

DAT Conseils.

Si d'un point de vue paysager, la vallée de Saint-Amarin a perdu en qualité (surtout en raison du développement urbain), le bilan écologique est plus positif (forêt plus naturelle et espaces agricoles ouverts à plus forte valeur écologique, par reconquête d'anciens pâturages) grâce aux politiques publiques de reconquêtes des milieux naturels (Plan paysage et Gerplan).

Restaurer partiellement la structure paysagère et la biodiversité de chaque écopaysage : le cas exemplaire de la haute vallée de la Weiss



La vallée de la Weiss vers 1900



La vallée de la Weiss vers 2000



Si d'un point de vue paysager, la vallée de Lapoutroie a conservé de très beaux paysages ruraux, le bilan écologique est plus nuancé (futaie régulière et biotopes moins riches du fait d'une agriculture à tendance intensive).

Paysage

Soutenir l'agriculture dynamique de cette vallée, qui entretient les paysages.

Supprimer les micro boisements de résineux.

Continuer à bien gérer l'urbanisme, tout en tentant de l'améliorer encore et conserver la structure des quelques hameaux.



Orbey en 1996

Première esquisse d'un projet d'écopaysage

Biodiversité

Maintenir les espaces agricoles extensifs.

Réenrichir les prairies par une baisse partielle de l'effet lisier et des fauches précoces, sur 20 % de l'espace.

Faire évoluer la futaie régulière, vers une futaie irrégulière (avec un objectif de 80 % à terme).

Diversifier la forêt en introduisant un pourcentage d'essences climaciques.

Restaurer partiellement la structure paysagère et la biodiversité de chaque écopaysage : le cas exemplaire de la vallée des Lacs

La vallée des Lacs vers 1900



48 GÉRARDMER — Le Lac de Longemer et le Honneck
Cl. et Éditi. A. Lagrèze, B.J. - Souv. Reprod. in urdite



La vallée des Lacs vers 2000



D'un point de vue paysager, la vallée des Lacs a perdu en qualité. Le bilan écologique est nuancé : la futaie mono spécifique, mais irrégulière domine massivement les grandes forêts domaniales, mais il y a aussi moins de milieux ouverts du fait de l'urbanisation et des micro boisements en fond de vallée.

Paysage

Défricher des clairières dans les espaces boisés, car elles correspondent au paysage typique de cette vallée.

Maintenir la coupure verte.

Supprimer les micro boisements de résineux.

Maitriser l'urbanisation pour stopper le phénomène de conurbation, préserver le bâti traditionnel, restructurer le tissu bâti dégradé.

Première esquisse d'un projet d'écopaysage

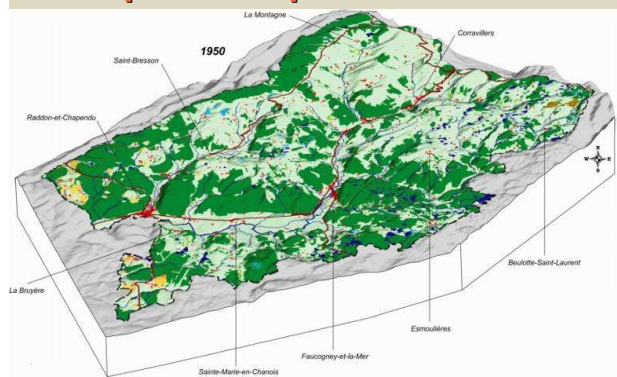


Biodiversité

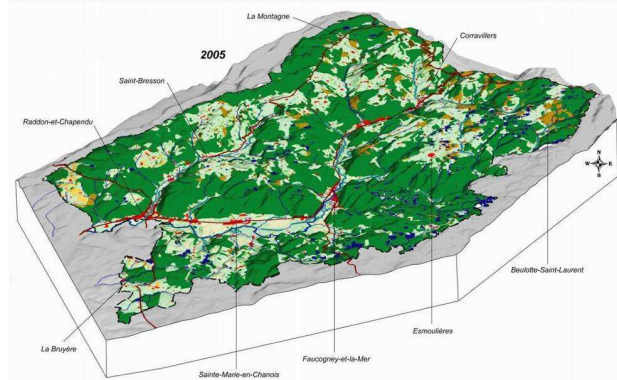
Continuer la gestion de la forêt en futaie irrégulière là où elle existe, avec un taux de 20 % au moins de forêt mixte.

Transformer la forêt régulière récente en forêt irrégulière traditionnelle dans ce secteur, avec un taux de 20 % au moins de forêt mixte.

Restaurer partiellement la structure paysagère et la biodiversité de chaque écopaysage : le cas exemplaire du plateau des 1000 étangs



Le plateau des 1000 étangs vers 1950



Le plateau des 1000 étangs vers 2005

Paysage

Préserver le patrimoine bâti traditionnel et protéger les cœurs de villages.

Supprimer les micro boisements de résineux.



Première esquisse d'un projet d'écopaysage



Biodiversité

Maintenir les prairies permanentes et les gérer de façon respectueuse (Natura 2000).

Éviter l'intensification en cours des meilleurs terrains.

Améliorer la gestion des milieux humides, en renouant avec les pratiques anciennes de gestion des étangs

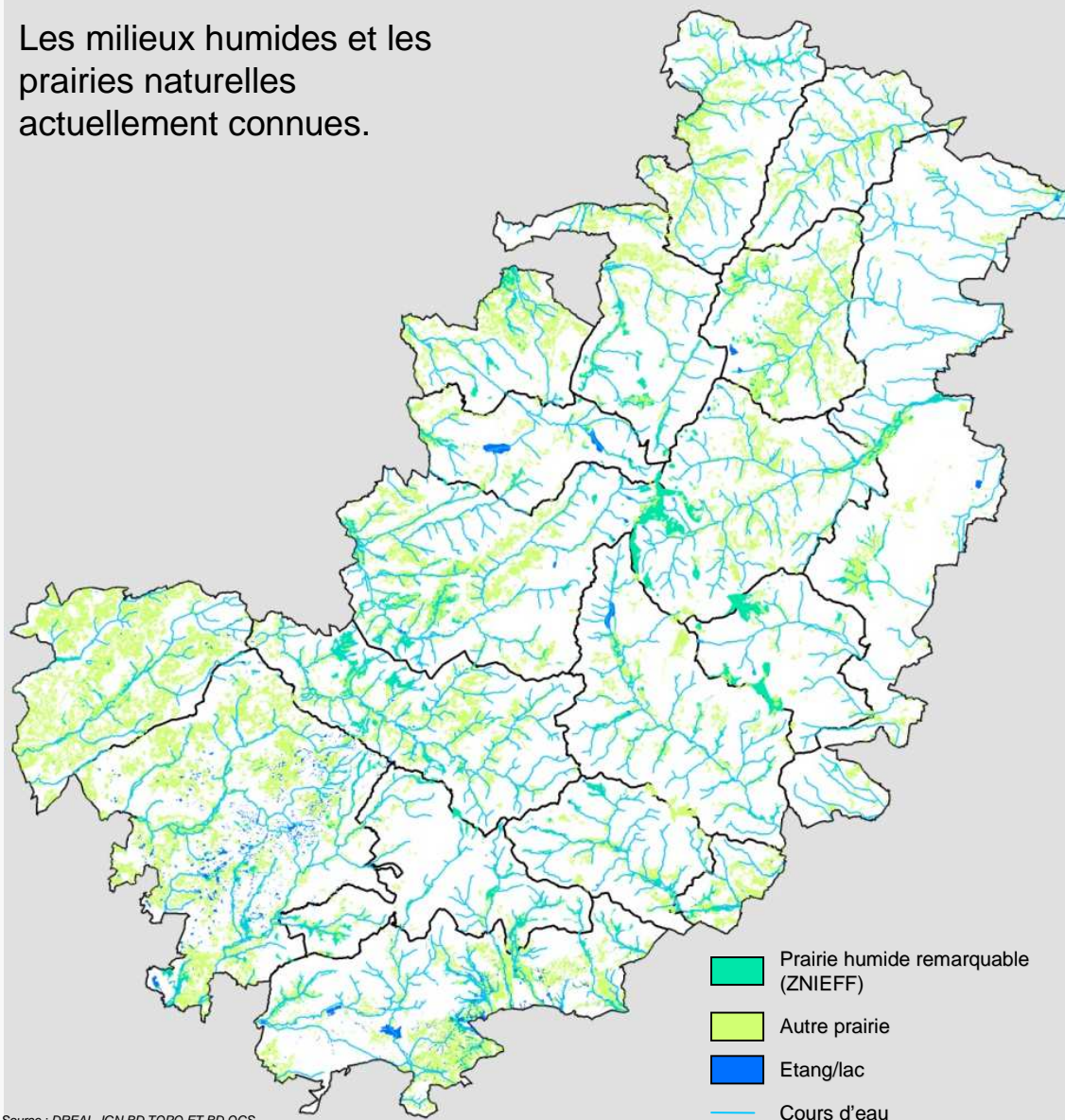


Restructurer les secteurs de micro boisements de grande taille, par des opérations éco sylvo pastorales (mettre en place des plans cohérents de regroupement et de restructuration, soit défrichement et amélioration pastorale, soit reboisement).

Le plateau des Mille Etangs a conservé de très beaux paysages ruraux, le bilan écologique reste bon, même s'il est plus nuancé (présence de nombreux micro boisements et de secteurs en cours d'intensification).

16. Les objectifs à atteindre par thématique : les milieux humides

Les milieux humides et les prairies naturelles actuellement connues.



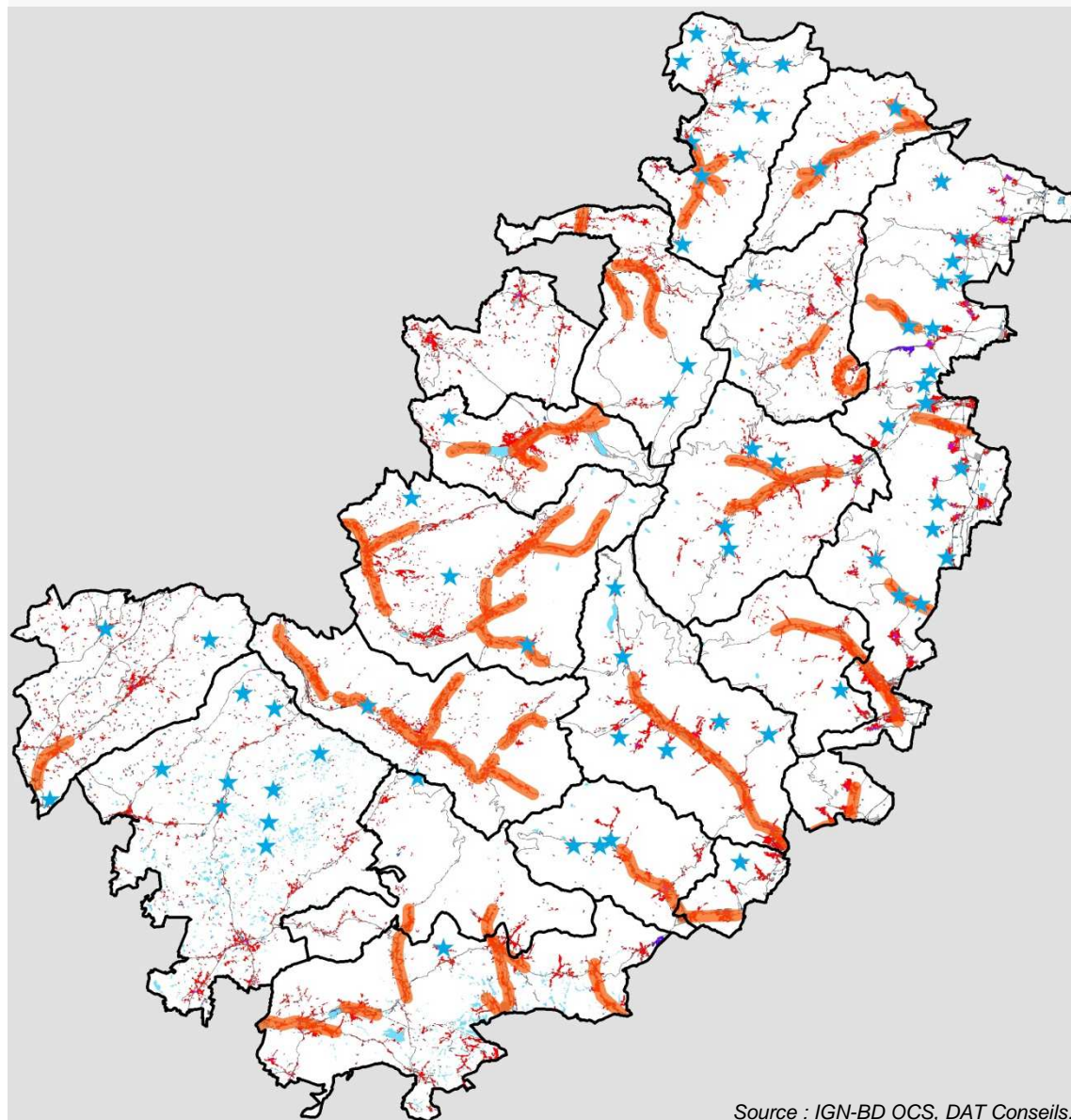
Les grands enjeux liés aux zones humides :

- Les tourbières, les rivières de hautes vallées et celles classées en ZNIEFF, sont repérées, connues et bien gérées. Il s'agit simplement de poursuivre les politiques déjà mises en œuvre.
- Les cours d'eau des vallons vosgiens pourraient faire l'objet à moyen terme de mesures de gestion et d'entretien (restauration des ripisylves par exemple).
- Les milieux humides du plateau des 1000 étangs connaissent des problèmes de fonctionnement par manque d'entretien du réseau hydraulique. Des mesures de gestion de ce réseau original très dense et de petite taille sont à prévoir. Ces mesures de gestion doivent permettre d'améliorer le fonctionnement des milieux humides, mais également de préserver la faune spécifique liée à ces milieux.

Deux types de zones humides présentent de vrais problèmes :

- Les zones humides interstitielles dans les conurbations, pour lesquelles il y a bien un effort de gestion pour les questions hydrauliques, mais très peu sur les aspects naturalistes. La continuité de ces cours d'eau est à recréer.
- Les zones humides dans les secteurs d'agriculture intensive doivent être mieux repérées, pour pouvoir mettre en place des mesures de gestion avec l'appui de MAE.

17. Les objectifs à atteindre par thématique : le patrimoine bâti et l'urbanisme



Source : IGN-BD OCS, DAT Conseils.

Le Parc des Ballons des Vosges est situé en zone périurbaine, avec des vallées encaissées et étroites et une énorme pression urbaine dans les fonds de vallée et la zone inondable.

Il en résulte :

- un affaiblissement généralisé du patrimoine bâti traditionnel, qui est très peu valorisé,
 - une consommation importante de la zone humide et du fond de vallée,
 - un affaiblissement général des structures paysagères, car aux problèmes liés à l'urbanisation des vallées, s'ajoute celui de la friche, qui a beaucoup progressé vers les bas de pente.
- La maîtrise de l'urbanisme est un enjeu majeur pour le Parc des Ballons, qui doit mettre en œuvre des outils nouveaux.

La carte ci-contre montre les 3 objectifs à atteindre.



Village avec une sitologie pittoresque en partie :

- Préserver la qualité de ces villages qui ont su conserver une sitologie pittoresque,
- Veiller à ce que les nouvelles constructions respectent la sitologie et la structure villageoises traditionnelles.



Village banalisé :

- Veiller à mettre en valeur le patrimoine ancien (cœur de village et de bourg), la structure villageoise traditionnelle, maintenir les coupures vertes, ...



Conurbation de faible qualité :

- Tenter de retrouver un tissu urbain plus qualitatif en redonnant de meilleures logiques aux différents secteurs :
- préserver les centres anciens,
- densifier les zones résidentielles un peu lâches,
- requalifier les espaces publics urbains,
- requalifier les zones artisanales et industrielles , ...

2. La place du Parc Naturel Régional dans les politiques visant à une biodiversité et des paysages de qualité

**21. Pour les paysages et le patrimoine, mettre en place ou appuyer des politiques
et conventionner avec des partenaires**

**22. Pour la biodiversité, mettre en place ou appuyer des politiques et
conventionner avec les partenaires**

**23. Proposer aux territoires des démarches de qualité
et animer le réseaux des élus et des techniciens**

**24. Faire du Parc Naturel Régional un centre de ressources et d'expertise
sur la biodiversité, le patrimoine rural et les paysages**

3. Les politiques territoriales à appliquer au sein des Communautés de communes pour une biodiversité et des paysages de qualité dans le Parc Naturel Régional

Quatre outils pour mieux gérer les écosystèmes et les paysages dans les territoires

31. Le Plan d'écopaysage par territoire

32. Les opérations d'écodéveloppement de territoires ruraux préservés (et de micro-paysages de qualité)

33. Les opérations éco-sylvo-pastorales pour la « bonne gestion » des pentes récemment boisées et « instables »

34. Les opérations « de reconquête » en fond de vallée très urbanisée

31. Le Plan d'écopaysage par territoire

La notion d'écopaysage permet de mieux gérer les relations entre les hommes, la nature, les paysages et le patrimoine.

Il est donc proposé de transformer les plans de paysage en plans d'écopaysage et d'aménagement de l'espace.

Les Plans de paysage existant sont plus ou moins « efficaces » : certains comprennent des schémas de développement et d'aménagement agricole avec un plan d'actions qui définit bien le paysage souhaitable à long terme ; d'autres ne comportent que des recommandations générales, trop vagues pour permettre aux territoires d'agir.

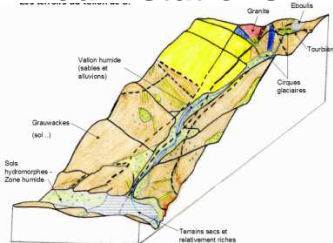
Pour être efficace, Il faut introduire la question de la biodiversité dès le démarrage des plans paysage, afin qu'ils évoluent vers des plans écopaysagers, qui proposent un projet global de gestion de la biodiversité et des paysages.

Ces plans ne doivent pas être vagues, mais dessiner précisément **les paysages et les milieux naturels souhaitables à très long terme**, en s'intéressant aux structures agraires et aux propriétés foncières.

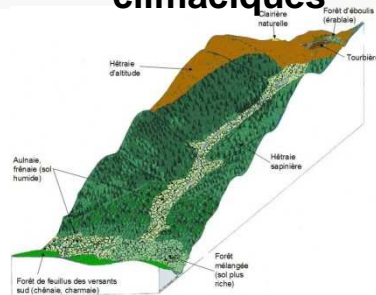
Cela implique de comprendre les évolutions anciennes et récentes des usages du sol, qu'ils soient naturels ou agraires. Puis de faire un projet à long terme, un projet en quatre dimensions, comme le montre les croquis ci-dessous.

Pour qu'ils donnent des résultats, les Communes et les Communautés doivent en faire un vrai outil d'aménagement de l'espace, complémentaire aux plans locaux d'urbanisme.

Aux temps géologiques les « terroirs » ou « stations »



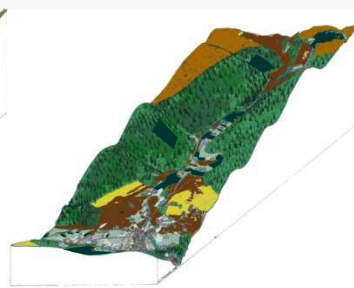
Il y a 5000 ans, les écosystèmes climaciques



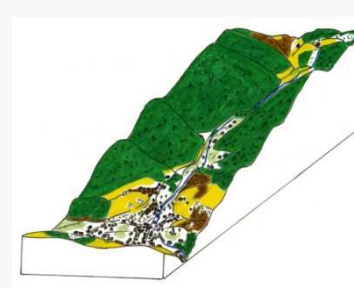
Vers 1900 : un écopaysage « paysan »



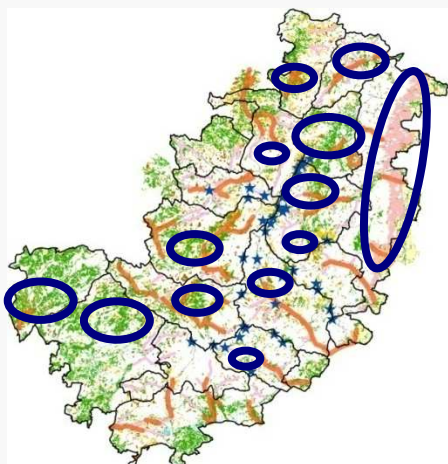
Vers 1990 : un paysage éclaté, sans respect des terroirs



Aujourd'hui, un projet d'éco-paysage



32. Les opérations d'écodéveloppement de territoires ruraux préservés (et de micro-paysages de qualité)



Cette action concerne de grands espaces ruraux de plusieurs milliers d'hectares qui ont conservé une partie de leur structure agraire et paysagère traditionnelles. Elle peut concerner également des micros paysages de qualité.

L'objectif est de préserver ces qualités de plus en plus rares, en proposant un projet de développement qui s'appuie sur les patrimoines, les paysages et les milieux naturels.

Un diagnostic précis permet de comprendre l'histoire et le fonctionnement actuel du territoire. Les structures agraires du site sont particulièrement repérées, et leurs évolutions analysées. Le patrimoine bâti et rural est précisément inventorié et cartographiés.

Des rencontres avec l'ensemble des acteurs locaux mettent en évidence les enjeux et les pistes de développement.



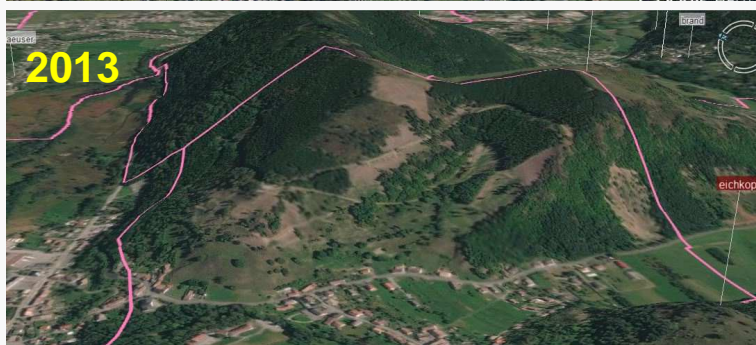
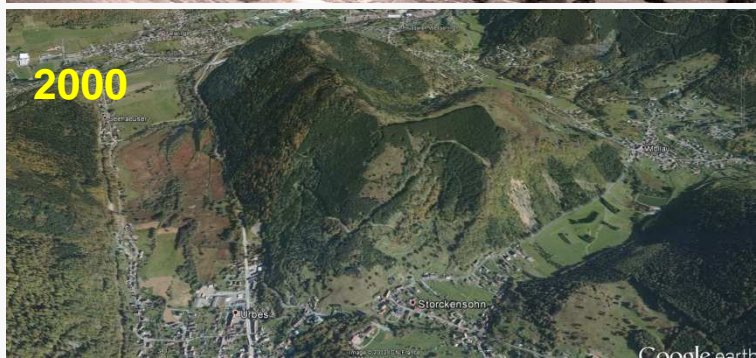
Un schéma d'éco-développement est élaboré, qui comprend 4 objectifs :

1. Gérer les paysages et les milieux naturels avec leurs exploitants agricoles et forestiers pour garder leur belle qualité.
2. Préserver, restaurer les patrimoines bâtis et ruraux.
3. Créer des structures et itinéraires de découverte et d'interprétation.
4. Renforcer / créer des prestations d'accueil.

Ce schéma est accompagné d'un programme d'actions portés par les communes concernées et la communauté de communes du territoire..

Des mesures de protection des paysages entre guillemets (au niveau des plu, par inscription, par classement, etc.) peuvent éventuellement accompagner le schéma.

33. Les opérations éco-sylvo-pastorales pour la « bonne gestion » des pentes récemment boisées et « instables »



L'avancée de la forêt qu'on constate durant le XXe siècle dans un grand nombre de vallées a bouleversé les paysages et les écosystèmes de bon nombre de versants de vallées. Certains d'entre eux, proches des villages, sont actuellement dans une situation instable, gênante pour les habitants, de non gestion cohérente. Surtout quand ils cumulent de façon incohérente de grandes friches retournées à la forêt, des micros boisement privés, et des boisements publics mono-spécifiques qui ferment les points de vue traditionnels et enlèvent le plaisir de la promenade.

Il y a deux ou trois décennies, la solution consistait à couper « à blanc » une partie pour en faire des pâturages.

Aujourd'hui il est proposé d'y développer des opérations éco-sylvo-pastorales qui font suite à une analyse de l'état existant, des besoins en matière d'environnement, d'agriculture, de découverte, de production forestière.

Un projet éco sylvo pastoral est alors élaboré dans le cadre d'une concertation avec les propriétaires et les acteurs du territoire, en particulier agriculteurs et forestiers.

Il prévoit les opérations suivantes :

- la coupe de surfaces de friches ou de résineux sur des terrains productifs ou indispensables au dégagement des points de vue, tout en recréant une structure paysagère logique (respectant les terroirs) du bas en haut,
- la préservation en l'état d'espaces écologiquement intéressants (petites chênaies sur rocher, charmaies d'éboulis, landes à bruyères et à aubépines, etc),
- la restauration des petits éléments du patrimoine rural : murets, terrasses, ...
- le maintien de quelques espaces de forêt productive, afin de contribuer à l'économie forestière des communes.

34. Les opérations « de reconquête » en fond de vallée très urbanisée

Quatre principes pour élaborer un projet d'urbanisme intercommunal de qualité dans les vallées du Parc Naturel Régional:

a. Préserver les fondamentaux patrimoniaux du territoire, qui vont structurer le projet urbain (la couche « PNR » des futurs PLU intercommunaux) : le patrimoine de cœur de village et ses rues typées, les façades patrimoniales, le patrimoine naturel et paysager de fond de vallée, avec ses jardins et vergers, les zones humides, les pâturages de bas de pente, Ces éléments sont la toile de fond du projet de développement des villages

b. Définir le projet d'aménagement intercommunal en prenant en compte les grandes fonctions nécessaires au territoire, s'appuyer sur les atouts différenciés des différents villages : Il s'agit, par exemple, de prévoir de l'habitat dense à proximité des gares, moins dense dans les petits villages, d'aménager des points forts économiques ou touristiques dans les lieux les plus adaptés, de définir des bourg centre et villages relais en matière de services, ... Il s'agit de trouver un compromis entre les qualités patrimoniales présentes, les fonctions principales et les besoins en logements et en équipements, dans une pensée intercommunale.

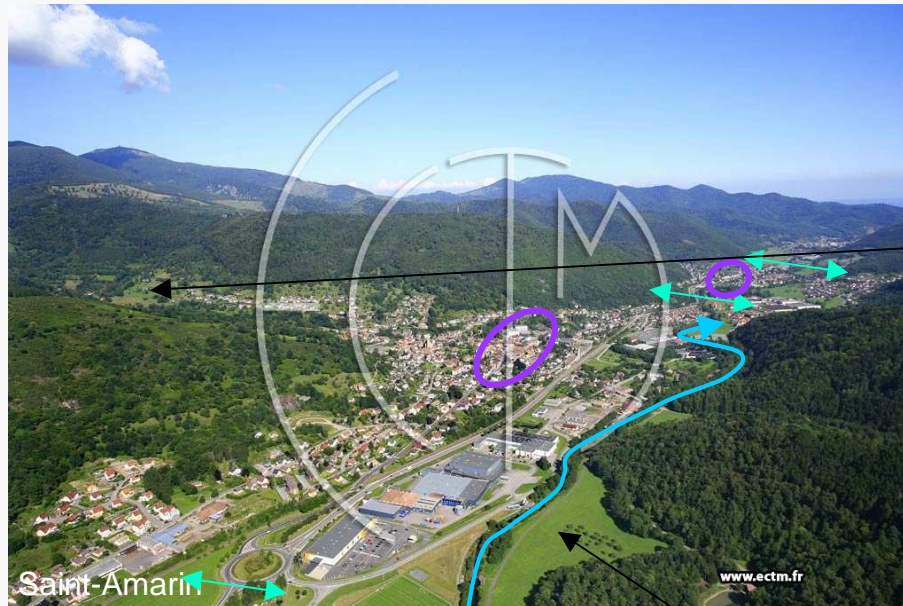
c. Densifier l'existant, en particulier les quartiers pavillonnaires lâches des années 60Et réutiliser et valoriser les friches industrielles comme un patrimoine d'avenir

d. Ne prévoir que des extensions prudentes, avec de nouvelles formes urbaines denses, cohérentes et qualitatives, telles qu'elles existaient traditionnellement :

- créer des **écoquartiers denses**, là où la pression d'habitat est assez forte ;
- et définir des Orientations d'Aménagement et de Programmation rurales, **des OAP pour des rues à urbanisation lente, dans les villages où la pression urbaine est faible ...**





a. Préserver les fondamentaux patrimoniaux du territoire, qui vont structurer le projet urbain

Cela concerne le patrimoine de cœur de village et ses rues typées, les façades patrimoniales, le patrimoine naturel et paysager de fond de vallée, avec ses jardins et vergers, les zones humides, les pâturages de bas de pente, Ces éléments sont la toile de fond du projet de développement des villages. **C'est la couche « PNR » des futurs PLU intercommunaux »**



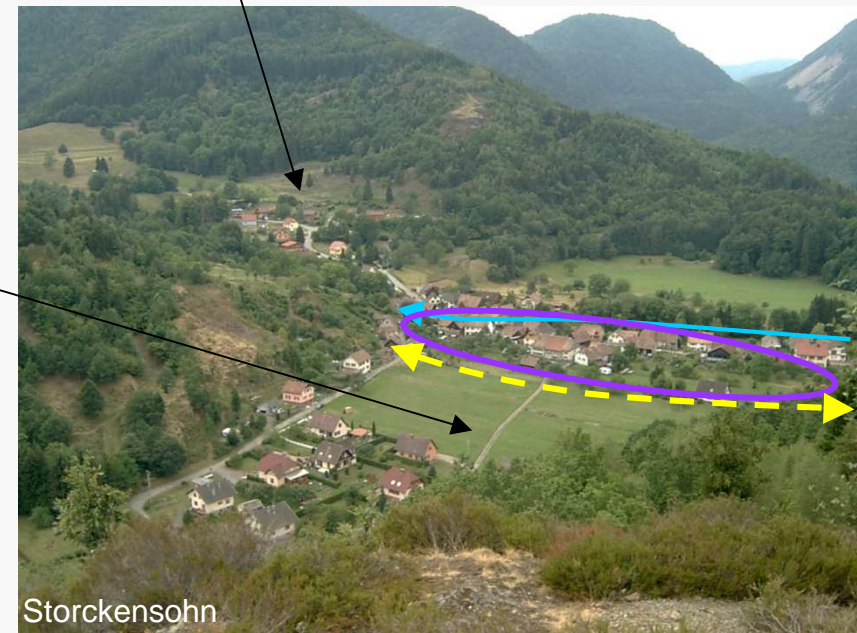
Saint-Amarin

www.ectm.fr

-  Préserver, restaurer les cœurs « patrimoniaux » des villages
-  Préserver strictement les dernières façades patrimoniales
-  Préserver les coupures vertes
-  Préserver les cours d'eaux et les zones humides correspondantes, recréer les liaisons écologiques

Préserver les milieux naturels et les patrimoines bâtis et paysagers des fonds de vallée

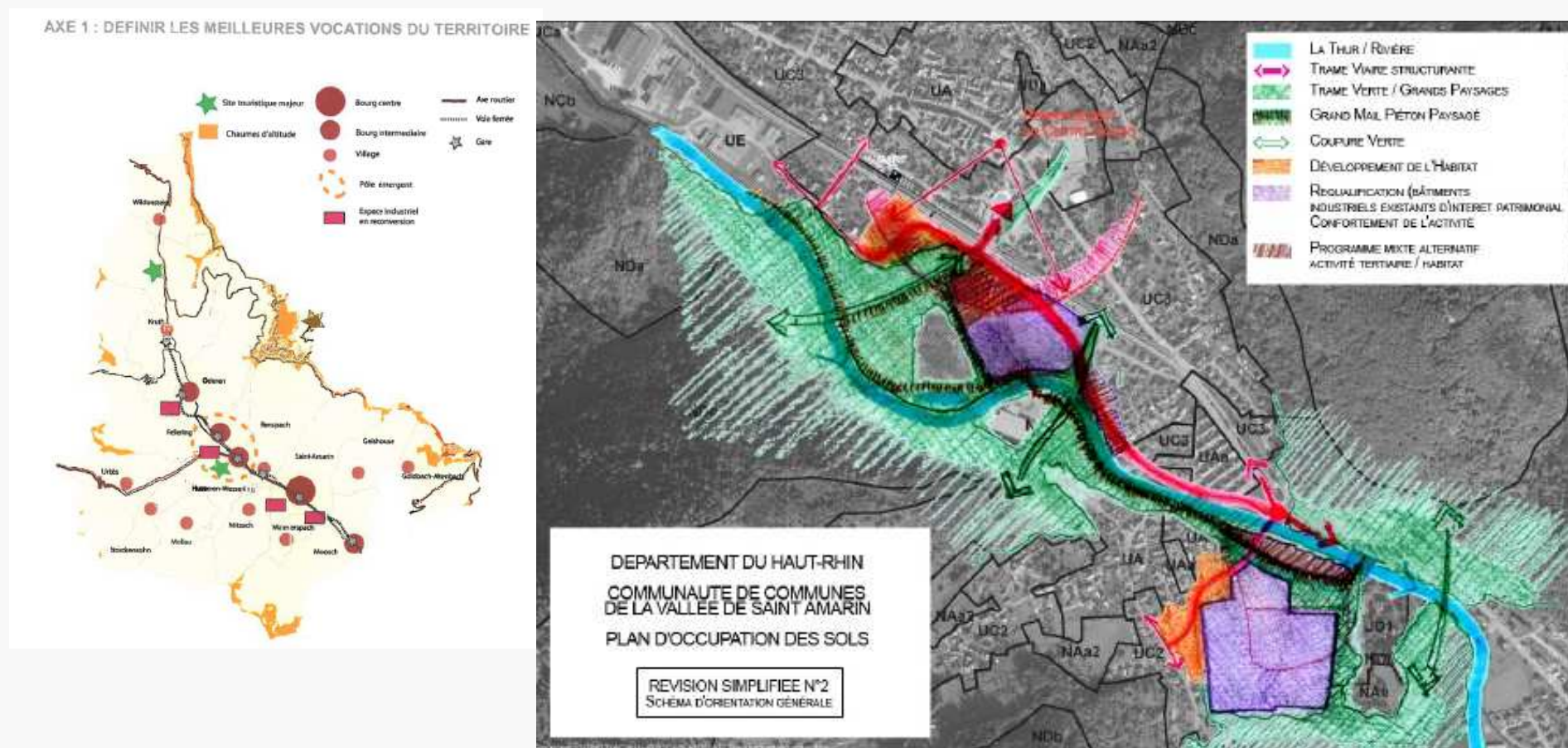
Préserver les pâturages de bas de pente



Storckensohn

b. Définir le projet d'aménagement en prenant en compte les grandes fonctions nécessaires au territoire, s'appuyer sur les atouts différenciés du territoire intercommunal (du bassin de vie rural)

Il s'agit, par exemple, de prévoir del' habitat dense à proximité des gares, moins dense dans les petits villages, d'aménager des points forts économiques ou touristiques dans les lieux les plus adaptés, de définir des bourg centre et villages relais en matière de services, ... Il s'agit de trouver un compromis entre les qualités patrimoniales présentes, les fonctions principales et les besoins en logements et en équipements, dans une pensée intercommunale.



c. Densifier l'existant, en particulier les quartiers pavillonnaires lâches des années 60 Réutiliser et valoriser les friches industrielles comme un patrimoine d'avenir

Friches industrielles réutilisées dans le cadre d'un projet global d'habitat (100 logements), économique (80 lots pour entreprises,) et touristique

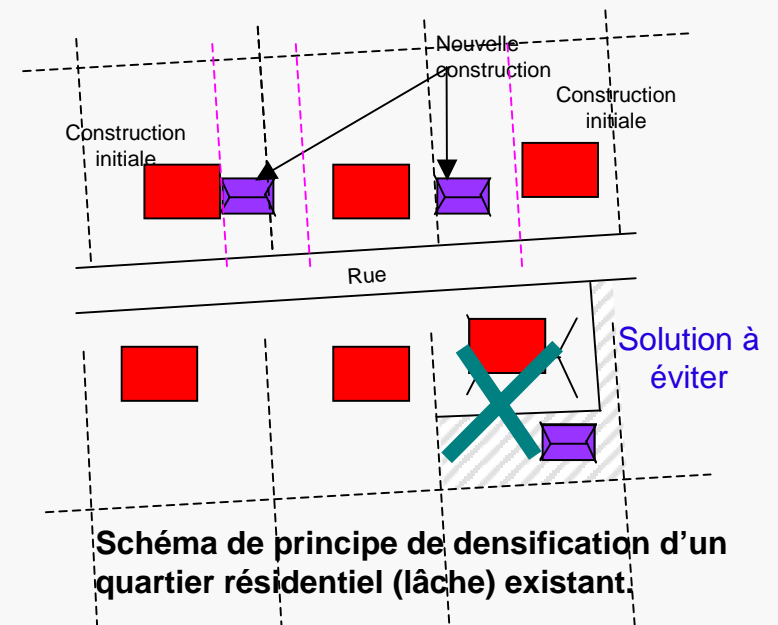


Au XIXe siècle et au début du Xxe siècle s'est développée dans les vallées vosgiennes un puissant tissu industriel textile et métallurgique. Depuis les années 60 ce tissu se délite, laissant derrière lui de nombreuses friches industrielles. La plupart du temps, elles sont laissées à la ruine puis démolies pour être aménagées en quartiers industriels ou d'habitat, peu dense.

Ces ensembles sont souvent de magnifiques sites avec des belles usines, des maisons de maître, des jardins etc. Ils peuvent être réutilisés dans des projets globaux prévoyant de l'habitat, des services, mais aussi des hôtels entreprise. Cette deuxième évolution doit être encouragée par le Parc Naturel Régional qui défend aussi ce type de patrimoine.

Les nouveaux quartiers construits entre 1960 et 1990 sont peu denses : on n'y compte souvent moins de 10 maisons par hectare. Les documents d'urbanisme doivent encourager la densification de ces quartiers, en favorisant la redivision des parcelles. Mais des règles doivent être définies pour fabriquer à long terme de vrais rues.

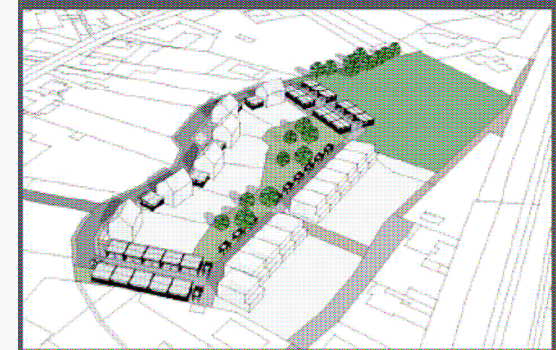
À l'inverse, les « dents creuses » qu'on trouve dans les villages ne doivent toujours être construites : ce sont des jardins ou vergers qui structurent les villages patrimoniaux et qui sont des espaces de vie des habitants.



d. Créer de nouveaux écoquartiers denses là où la pression d'habitat est assez forte ; et définir des OAP pour des rues à urbanisation lente, dans les villages ou la pression urbaine est faible

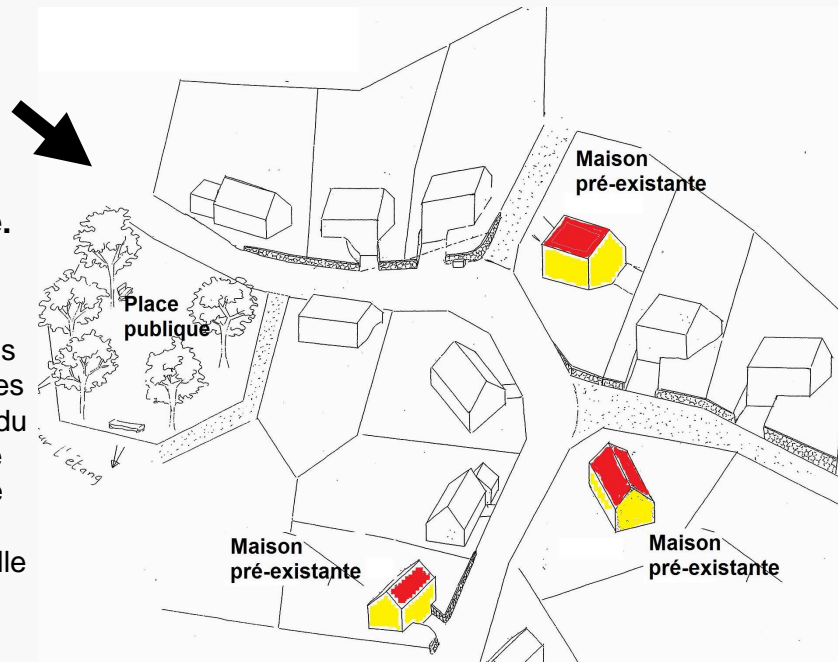


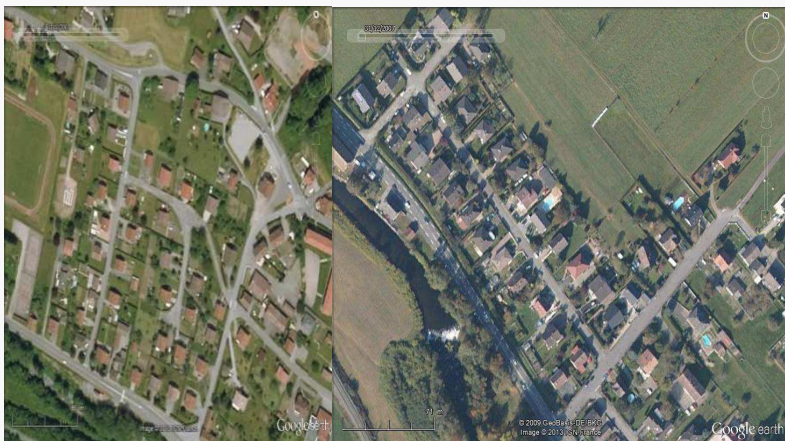
Schéma de principe pour la création d'écoquartier, avec un habitat dense, une mixité des activités et des logements variés ; concevoir un quartier cohérent où il fait bon vivre, avec des prescriptions architecturales, avec des équipements communs et espaces publics, des cheminements piétonniers, des rues étroites, des parkings discrets,...



Schémas de principe pour des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) pour des rues à urbanisation lente, dans les villages ou la pression urbaine est faible.

C'est dessiner l'urbanisation souhaitable le long des voies rurales déjà en partie viabilisées et urbanisées : l'implantation des bâtiments, quelques éléments du design collectif de la rue, ... Ce qui permet de « rattraper » une urbanisation au départ peu cohérente et aménager une belle rue, dense, sur le long terme.





Le lotissement « en tablette de chocolat » n'a pas d'espaces publics, ni de mixité des fonctions. Il renforce l'individualisme de chacun qui se cache derrière de grandes haies de thuyas. Le paysage est banalisé et l'architecture y est disparate.

Passer des lotissements « tablettes de chocolat » à l'écoquartier, là où la pression d'habitat est assez forte



L'urbanisation « libre » le long des voies existantes, plus ou moins bien viabilisées, fabrique un « mitage » du paysage. Le gaspillage d'espace est important et la qualité patrimoniale des villages est affaiblie.

Passer du « mitage » le long des voies existantes et à la rue villageoise dense, dans les villages où la pression urbaine est faible

